

COVID-19

Une aide spéciale aux familles vulnérables



La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo a lancé, le 19 avril à Brazzaville, le paiement d'une aide spéciale en faveur de 10.000 ménages

Antoinette Dinga-Dzondo expliquant le but de l'allocation d'urgence aux bénéficiaires/Adiac vulnérables et des personnes ayant perdu leur travail du fait de l'arrêt des activités à cause du Covid-19. « La particularité de cette aide d'urgence est qu'elle est inhérente aux conséquences de la pandémie du coronavirus. Plusieurs personnes sont concernées, notamment les bénéficiaires de Lisungi et celles ayant perdu leur travail du fait de l'arrêt des activités », a-t-elle déclaré. [Page 3](#)

Mariusca Moukengué plaide la cause des enfants de la rue

La slameuse congolaise, Mariusca Moukengué, vient d'enregistrer son tout premier single sous le titre « La rue, mon toit », un plaidoyer pour la cause des enfants de la rue.

La slameuse aborde, à travers son texte, la nécessité de la prise en compte des sans domiciles en cette période de crise sanitaire causée par le Covid-19 où chacun est appelé à vivre chez soi.

[Page 9](#)



ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le **34 34** pour la prise en charge

ÉDITORIAL Lisungi

[Page 2](#)

FINANCES PUBLIQUES

Les dépenses salariales en baisse de moins 1,3%

Le ministre délégué en charge du Budget, Ludovic Ngatsé, a fait savoir, le 28 avril devant les sénateurs, que les dépenses salariales et traitements vont passer de 391 milliards FCFA à 386 milliards dans le budget rectificatif 2020, soit une baisse de moins 1,3%.

L'économie congolaise est durement affectée par la pandémie du Covid-19 ayant provoqué l'effondrement des cours du pétrole. « En dépit de l'augmentation des dépenses budgétaires, les dépenses des salaires et traitements subiront une légère baisse, en lien avec les départs à la retraite, non compensés par les recrutements du personnel dans le secteur de l'enseignement et de la santé, devant intervenir au troisième trimestre de l'année », a-t-il indiqué.

[Page 3](#)

La majorité présidentielle exhorte au respect des mesures barrières



Une vue des responsables des partis de la majorité présidentielle/Adiac

Au cours de la réunion organisée le 29 avril à Brazzaville, les partis membres de la majorité présidentielle ont invité les pouvoirs publics à renforcer le dispositif de protection de la population contre le Covid-19 ; au regard de l'augmentation du nombre des cas contaminés.

Ils ont par ailleurs indiqué la préparation de stratégies et d'actions à mener en vue d'apporter un soutien au gouvernement dans la lutte contre cette pandémie.

[Page 3](#)

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Des cours de Terminale A, D et C dans ce numéro

[Pages 6, 7, 10, 11 et 12](#)

ÉDITORIAL

Lisungi

Hier, 29 avril, a eu lieu, à Brazzaville, l'octroi à ses bénéficiaires de l'aide consentie aux familles démunies, dans le cadre du programme gouvernemental Lisungi, « aide » en lingala. Ce programme est en cours depuis quelques années avec l'aide de partenaires extérieurs, dont la Banque mondiale. En raison de la crise sanitaire actuelle, de nombreux ménages sont confrontés à des difficultés d'approvisionnement en vivres de première nécessité. De ce fait, les enveloppes que distribuent le gouvernement sont de nature à apporter un petit réconfort à ces familles.

Comment, à terme, rapprocher plus les pouvoirs publics des administrés ? Cette question vaut la peine d'être posée à l'appui des efforts du gouvernement rappelés plus haut. En soulageant dans la mesure du possible les couches vulnérables de sa population, l'exécutif se rend compte, presque par ricochet, du rôle qui lui revient de tout temps, celui de prendre la mesure des défis à relever en temps de paix comme en temps de crise et mieux assumer sa mission d'intérêt général.

En dépit de la mort qu'elle sème partout, il semble que la pandémie du Covid-19 a asséné à tous les Etats du monde une leçon qu'ils devront retenir pendant longtemps. A savoir que des plus nantis aux plus pauvres, des plus forts aux plus faibles, ils ne sont quasiment pas au bout du chemin de faire le bonheur de leurs peuples. Plus précisément, leurs systèmes de santé ne sont pas suffisamment viables, et ceux d'entre eux qui investissent dans le renforcement de leur puissance dissuasive ne mettent rien dans la réparation des séquelles des calamités que pourraient engendrer leurs rivalités.

Enfin de compte, cet enseignement vaut encore pour toutes les nations, le moment est venu pour elles de penser l'avenir du monde autrement. On peut le dire sans prétention aucune, l'humanité se portera mieux lorsque ceux qui sont au-devant de la scène au travers des positions qu'ils occupent s'accorderont sur la façon inclusive d'aborder les questions de développement. Pour ne pas qu'à l'échelle des Etats comme l'aide aux plus pauvres ne remplace pas le travail créateur du bien-être collectif, pour ne pas qu'à l'échelle de la communauté des nations les termes de l'échange perpétuent le déséquilibre que l'on observe toujours.

Les Dépêches de Brazzaville

CONFINEMENT

La police déchire les autorisations de circulation des sénateurs

Réunis en plénière le 27 avril à Brazzaville, pour approuver deux projets de loi à l'ordre du jour de leur session, les membres de la chambre haute se sont indignés du fait que leurs autorisations de circulation dûment signées par le président du Sénat, Pierre Ngolo, ont été saisies et parfois même déchirées par des agents de police.

Cet état de fait n'a pas laissé indifférent Pierre Ngolo, qui a parlé d'un manque de considération du Sénat par les éléments de la police.

Peu avant le début de la séance, le sénateur Kaya Magane a demandé la parole pour un point d'information. Selon lui, il s'est vu retirer l'autorisation de circulation en venant à la chambre haute.

Kaya Magane n'est pas le seul à dénoncer cette situation, car d'autres sénateurs se sont également plaints. L'un d'eux a, d'ailleurs, affirmé que son autorisation de circulation a été déchirée par un officier supérieur de la police. « La force publique est républicaine comment alors peut-elle se permettre de déchirer une note du président de l'Assemblée nationale ou du président du Sé-

nat ? », s'est interrogé le président du Sénat.

Pierre Ngolo a ensuite informé les sénateurs de l'indignation du président de l'Assemblée nationale Isidore Mvoubwa face à cette attitude des policiers. « J'ai dit au président de l'Assemblée nationale qu'il est hors de question que les papiers signés des présidents des chambres soient déchirés par les officiers de la force publique. C'est tout de même la République. S'ils ont constaté des défaillances ou s'il y a des erreurs et bien c'est le gouvernement qui vient vers le parlement... et on décide de faire autrement », a-t-il déploré.

Et d'ajouter : « Ils ne peuvent pas de façon unilatérale décider de changer sans prendre la précau-

tion de nous informer et se mettre à déchirer les papiers signés par les présidents des chambres par les officiers dans la rue. C'est quel message qu'on envoie ».

Pendant que la question est en débat, le ministre en charge des Relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, s'est rendu chez le Premier ministre Clément Mouamba qui lui a chargé de présenter aux membres du Parlement les excuses du gouvernement.

D'autres agents des services jugés essentiels en cette période de confinement – le personnel médical, les journalistes, et autres – sont souvent victimes de cette attitude regrettable de la force de l'ordre au niveau des points de contrôle.

Jean Jacques Koubemba

HYDROCARBURES

Le Parlement adopte deux lois relatives aux contrats de partage de production

L'Assemblée nationale et le Sénat ont respectivement approuvé le 25 avril et le 27 avril le contrat de partage de production Emeraude II et le contrat de partage de production « Kombi-Likalala-Libondo II » qui donneront chacun lieu au paiement d'un bonus de signature de cinq millions de dollars américains.

Le projet de loi portant approbation du contrat de partage de production Emeraude II entre la République du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo et les sociétés Congorep S.A. et Perenco S.A. a été signé le 9 avril 2020. Il est consécutif au permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux attribué par le décret n°2019-353 du 30 novembre 2019.

Selon les termes du contrat, la durée du permis est fixée à vingt ans, avec un seul renouvellement possible de cinq ans. Le permis Emeraude II bénéficie d'une superficie de 328,3 km² et dispose de réserves additionnelles de 56 millions de barils.

Ainsi, l'approbation du contrat de partage de production Eme-

raude II donnera lieu au paiement d'un bonus de signature de cinq millions de dollars américains. Le contracteur va contribuer, de son côté, à la réalisation de projets sociaux pour un montant d'un million de dollars américains. L'ancien contracteur s'engage à reverser à la République du Congo, au titre des provisions pour abandon et remise en état des sites, la somme totale de quatre-vingt-quinze millions de dollars américains sur un compte ouvert au nom du Trésor public.

Le projet de loi portant approbation du contrat de partage de production « Kombi-Likalala-Libondo II » entre la République du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo et les

sociétés Perenco S.A., Petro Congo S.A. et Africa Oil & Gas Corporation a, quant à lui, été signé le 17 avril 2020. Pour le gouvernement, les huiles accumulées sur ce projet sont évaluées à 530 millions de barils de pétrole. Son adoption donne lieu au paiement d'un bonus de signature de cinquante millions de dollars américains. Les provisions sont fixées à ce jour à 173.810.000 dollars américains.

A travers ce contrat, le contracteur s'est engagé à la réalisation de projets sociaux à hauteur d'un million de dollars et à contribuer au financement d'infrastructures dans le bassin intérieur de la Cuvette à hauteur de 250.000 dollars américains.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

La majorité présidentielle préoccupée par la menace de la pandémie

Réunie le 29 avril au siège fédéral du Parti congolais du travail (PCT), la coordination nationale des partis politiques de la majorité présidentielle a exhorté le gouvernement à, entre autres, renforcer le dispositif de protection des populations.

La réunion présidée par le secrétaire général du PCT, président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Moussa, a permis à cette plateforme d'exprimer « sa forte préoccupation face à la menace grandissante que constitue le Covid-19 pour l'humanité toute entière ». En effet, appréciant la riposte nationale, les participants ont salué la volonté active du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, de créer les conditions de protection optimale du peuple contre cette pandémie.

Ils se sont aussi félicités de la promptitude manifestée par le chef de l'Etat et le gouvernement dans la mise en place des mesures d'ordre sanitaire et social destinées à la lutte contre le coronavirus ainsi que la prise en charge des conséquences socio-économiques.

« Au regard de l'augmentation des cas de contamination au Covid-19 dans le pays et de son impact, la coordination nationale de la majorité présidentielle exhorte le gouvernement à renforcer la disposition de protection des populations et à diligenter



Une vue des responsables des partis de la majorité présidentielle/Adiac la mise en œuvre des mesures d'atténuation des conséquences socioéconomiques de la pandémie », indique la déclaration de la majorité présidentielle.

Les partis membres de cette famille politique ont, par ailleurs, réaffirmé leur détermination quant à soutenir le président de la République et le gouvernement pour que la pandémie soit anéantie dans le pays. C'est ainsi qu'ils se sont engagés à mettre à profit leur dispositif de mobilisation sociale pour accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre du plan national de riposte au Covid-19.

« Face au Covid-19, il n'existe actuellement comme antidote

efficace que la prévention. C'est pourquoi la majorité présidentielle appelle l'ensemble du peuple congolais à l'observation scrupuleuse des mesures barrières édictées par le président de la République et le gouvernement », a exhorté la majorité présidentielle, rendant hommage au peuple congolais pour son sens de responsabilité.

Les partis membres de la majorité présidentielle ont enfin appelé les Congolais à la plus grande vigilance pour la préservation et la consolidation de l'union sacrée indispensable à la paix, à la stabilité du pays et à la lutte contre le Covid-19.

Parfait Wilfried Douniama

Les personnes vulnérables perçoivent l'allocation d'urgence alimentaire

Plus de dix mille ménages congolais en situation de vulnérabilité bénéficient d'une aide d'urgence aux fins de faire face au confinement et à l'arrêt des activités quotidiennes.

Le lancement de l'opération de paiement des allocations d'urgence alimentaire a été effectué, le 29 avril, par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo. « La particularité de cette aide d'urgence est qu'elle est liée aux conséquences de la pandémie du coronavirus. Plusieurs personnes sont concernées, les bénéficiaires de Lisungui et ceux qui ont perdu leur travail du fait de l'arrêt des activités. Il s'agit d'une aide spéciale », a indiqué Antoinette Dinga-Dzondo.

Après le recensement des différents ménages qui se fait actuellement par les chefs de bloc, le ministère procède à une enquête pour confirmer les critères d'éligibilité et procéder automatiquement au paiement des allocations. « Il ne s'agit pas d'attendre la fin de l'enquête. Nous payons au fur et à mesure que les ménages sont identifiés puis enregistrés. Ceux qui sont déjà concernés par Lisungui passent directement, ceux qui sont également enregistrés passeront ainsi que ceux qui ont perdu brutalement leur emploi. Tous les ménages vulnérables sont pris en compte », a expliqué Paul Nganongo, responsable de la



Antoinette Dinga-Dzondo expliquant le but de l'allocation d'urgence aux bénéficiaires/Adiac

communication du projet Lisungui. Les ménages éligibles sont ceux dont le chef travaille dans le secteur informel, notamment le transport, la restauration, le bâtiment, des personnes vivant avec handicap, des enfants de 0 à 18 ans et ceux dont les responsables sont des retraités qui n'ont pas perçu leur pension il y a au moins trois ans.

D'autres critères d'éligibilité s'ajoutent à ceux précités. Il faut notamment être de nationalité congolaise ou être un étranger vivant régulièrement au Congo, disposer d'un code d'identification de ménage issu du registre social unique, avoir été déclaré éligible à l'issue des enquêtes sociales pour les nouveaux mé-

nages, être enregistré auprès de l'autorité de base, en l'occurrence un chef de bloc doté de registres d'enregistrement. « Je remercie infiniment le gouvernement pour cette aide. Avec le confinement actuel, nous souffrons vraiment. Cette aide arrive au bon moment et elle va beaucoup nous aider », a signifié Louise Fandoulou, une bénéficiaire. Notons que, dans ce projet, le gouvernement travaille avec les entreprises privées pour faciliter et diligenter le processus de paiement des allocations, puisqu'en dehors de la Banque postale du Congo, il y a des structures qui utilisent le mobile money comme MTN et Airtel.

Rude Ngoma

FINANCES PUBLIQUES

Les dépenses de salaires en légère baisse de -1,3%

Lors de son exposé devant le Sénat, le 27 avril, le ministre délégué chargé du Budget, Ludovic Ngatsé, a fait savoir que les dépenses des salaires et traitements vont passer de 391 milliards FCFA à 386 milliards dans le budget rectificatif.

L'économie congolaise est durement affectée par la pandémie du Covid-19, ayant provoqué l'effondrement des cours du pétrole. « En dépit de l'augmentation des dépenses budgétaires, les dépenses des salaires et traitements subiront une légère baisse, en lien avec les départs à la retraite, non compensés par les recrutements du personnel dans le secteur de l'enseignement et de la santé, devant intervenir au troisième trimestre de l'année », a indiqué Ludovic Ngatsé.

Par contre, les investissements seront davantage orientés vers les secteurs sociaux, soit une augmentation de 52,3% par rapport au budget initial. D'après le ministre délégué chargé du Budget, ce réajustement devrait contribuer à maintenir un minimum d'infrastructures écono-

miques et à renforcer les capacités du secteur de santé. Pour cela, des équipements seront fournis à quelques hôpitaux généraux, ainsi que la mise à niveau de certains hôpitaux de base, et centres de santé intégrés à l'intérieur du pays. À noter que l'orientation de la politique d'investissement du Congo est en lien avec le Plan national de développement 2018-2022. L'exécutif mise également sur deux fonds créés dans le cadre de la crise sanitaire, à savoir 25 milliards de francs CFA dédiés à la lutte contre le Covid-19 et 100 milliards de francs CFA pour le fonds national de solidarité pour le soutien des entreprises et aux ménages.

Fiacre Kombo

« En dépit de l'augmentation des dépenses budgétaires, les dépenses des salaires et traitements subiront une légère baisse, en lien avec les départs à la retraite, non compensés par les recrutements du personnel dans le secteur de l'enseignement et de la santé, devant intervenir au troisième trimestre de l'année »

MONNAIE

La banque centrale invitée à assouplir son règlement sur les changes

Depuis mars 2019, les transferts de plus d'un million FCFA hors espace Cémac doivent être approuvés par la banque centrale et les produits d'exportation supérieurs à cinq millions doivent aussi être rapatriés en cent cinquante jours sur un compte bancaire local. Des mesures jugées « très peu attrayantes » pour les investisseurs étrangers dans un contexte de crise sanitaire du coronavirus.

La propagation de la pandémie a entraîné la baisse de la demande et des prix du pétrole. Dans la publication cette semaine de son agenda du secteur pétrolier, la Chambre africaine de l'énergie a appelé la Banque des États de l'Afrique centrale à adoucir les mesures de contrôles des devises pour maintenir l'attractivité de la région en tant que destination d'investissement.

En effet, les experts de la Chambre ont estimé que les contrôles imposés par la banque centrale, dans le but de promouvoir la transparence financière et éviter la fuite des revenus pétroliers, empêchent les investisseurs étrangers de rapatrier les fruits de leur investissement. Selon ces experts, la réforme de l'environnement des affaires devrait être une priorité pour la banque centrale afin d'assurer une reprise économique rapide.

La Chambre africaine de l'énergie s'est alors associée aux acteurs de l'industrie pétrolière. « La mise en place urgente d'un guichet unique ou d'un régime spécial pour les entreprises afin de faciliter les changes serait bénéfique pour faciliter les transferts internationaux et permettre aux entreprises locales d'être compétitives, en particulier au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) », a-t-elle signifié.

Premier pays de la sous-région à régir peu après le plaidoyer, la Guinée équatoriale soutient la démarche entreprise par l'institution panafricaine. Selon le ministre des Mines et des Hydrocarbures, Gabriel Mbagha Obiang Lima, les mesures imposées par la banque centrale sont mortelles pour l'industrie pétrolière et gazière de son pays. « Le règlement rend très difficile la concurrence et la création d'emplois pour nos entreprises et rend notre environnement commercial très peu attrayant pour les investisseurs étrangers. Compte tenu de l'aggravation des perspectives économiques de la région à la lumière du Covid-19, l'industrie a besoin d'une action urgente pour assouplir ces réglementations », a-t-il déclaré.

F.K.

COVID-19

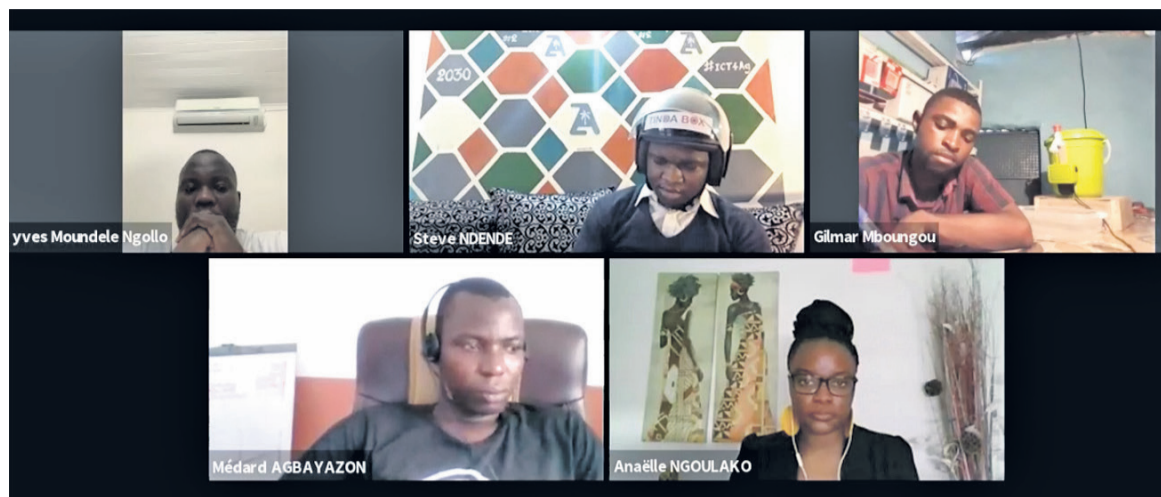
Des jeunes multiplient des initiatives de lutte en ligne

À l'initiative du président de l'association les Jeunes cadres, Florian Koulimaya, des jeunes créatifs et innovants ont présenté le 25 avril leurs inventions à travers une visioconférence.

Le but étant d'aider à endiguer la pandémie du coronavirus et de mener des plaidoyers afin que le capital humain soit valorisé et exploité à bon escient.

Placée sur le thème « La partition de la jeunesse dans la lutte contre le Covid-19 », cette conférence en ligne co-animée par des Congolais et Béninois vient soutenir l'idée selon laquelle cette période de repli devrait servir à l'Afrique de reposer ses forces sur ses filles et fils, à en croire les organisateurs. En effet, le panel était composé, entre autres, de Gilmar Mboundou, jeune congolais ayant conçu un smart robinet (robinet intelligent) utilisable à la détection du corps humain. Un outil pouvant servir dans les espaces publics, les hôpitaux et visant à limiter la propagation du Covid-19.

Le prototype présenté était entièrement conçu de matériel recyclable et fonctionne à l'aide d'une tension à 220V. Cependant, la réflexion est en cours pour la conception



Les intervenants en ligne

de prototype avec une source renouvelable comme les panneaux solaires tenant compte des délestages récurrents constatés à Brazzaville.

Steve Ndende, un autre jeune congolais, offre des services de livraison aux particuliers et entreprises en toute sécurité. Il aide la population à ne pas se déplacer et donc à respecter les mesures édictées par le gouvernement. Seul problème soulevé : les difficultés rencontrées en cours de route car, a-t-il dit, les policiers ne facilitent pas leur travail. C'est ainsi qu'il a

lancé un appel pour que les autorités puissent tout mettre en œuvre afin de faciliter les PME à fonctionner efficacement pour assurer le bien-être social.

La dernière présentation était celle du jeune béninois, Médard Agbayazon, gestionnaire de Blolab au Bénin. Il a, quant à lui, présenté les dispositifs conçus au sein de leur laboratoire : masque de protection avec filtre FFP2, dispositif de distribution automatique (détection de la main) de liquide hydro-alcoolique ainsi que les visières. Ces prototypes pou-

vant aider, a-t-il expliqué, le personnel soignant ainsi que les entreprises à pouvoir endiguer le Covid-19 qui ne donne plus sommeil au monde.

Signalant la présence dans l'assistance du représentant de France Volontaire Congo, Harouna de Djigareye, de Caroline Mariaud, consultante dans un cabinet international au Congo et d'Yves Moundélé-Ngollo (député suppléant). Ces derniers ont prodigué des conseils et encouragé ces jeunes à ne ménager aucune retraite afin d'améliorer leur projet et à ne pas abdiquer

car leurs initiatives viennent à point nommé. En effet, ces jeunes sont également invités à se constituer en réseau ou collectif afin d'avoir plus d'impact car leurs prestations ne sont pas connues du public ni des gouvernements.

Interrogé à l'issue des présentations, Florian Koulimaya a rappelé que l'objectif de cette visioconférence est de montrer à la jeunesse active qu'elle n'est pas laissée pour compte et qu'elle est soutenue par elle-même. « Quand un jeune gagne, c'est toute la jeunesse qui gagne. Et surtout quand un Africain gagne, c'est toute l'Afrique qui gagne. Ce moment est celui de la mise à profit de l'intellect africain pour sauver l'Afrique et la rendre prospère », a-t-il signifié. La modératrice de la cérémonie, Anaëlle Ngoulako, a, pour sa part, encouragé l'auditoire qui suivait la visioconférence via Facebook de partager et consulter les pages de ces jeunes afin de les aider à avoir plus de visibilité.

Parfait Wilfried Douniama

Le député de Tsié-tsié II exhorte ses mandants au port du masque

L'élu de la deuxième circonscription électorale de Tsié-tsié à Pointe-Noire, Brice Dimitri Bayendissa, a lancé récemment une campagne de sensibilisation au port obligatoire du masque de protection à l'endroit de ses électeurs pour limiter la propagation de la pandémie.



Le député s'adressant à ces mandants/photo Adiac
deurs et les acheteurs au marché ne se protègent pas contre le Covid-19. C'est ainsi qu'il était de bon aloi que je les sensibilise au port obligatoire du masque de protection, afin de prévenir la contamination massive au Covid-19 dans la circonscription et dans la ville », a souligné Brice Dimitri Bayendissa.

Les marchés domaniaux de Mpaka dans le quartier 315 et Loussala dans le quartier 313 ont servi de cadre pour le lancement de cette campagne de sensibilisation au Covid-19. Brice Dimitri Bayendissa a axé la sensibilisation à l'usage des gestes barrières considérés comme parmi les moyens les plus efficaces pour riposter à la pandémie. L'élu de Tsié-tsié II a donc invité ses électeurs au port obligatoire du masque de protection où qu'ils se retrouveront, de sorte qu'ils se protègent et protègent les autres de cette maladie qui tue à travers le monde. « J'ai constaté que mes électeurs, les ven-

Le député a ainsi expliqué à la population l'importance du cache-nez mais et son utilisation. Il leur a aussi fait savoir qu'il existe deux types de bavettes : celles qui sont jetables après utilisation et celles qui sont lavables après usage.

La Rédaction

SOCIETE UBIPHARM-CONGO
Société Anonyme au Capital de 950.000.000 F.CFA
Siège Social : Zone Industrielle de M'PILA BP 1118
BRAZZAVILLE
RCCM CG/BZV /06 B 34

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société sont convoqués en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, le jeudi 11 Juin 2020 à 9 h 30 mn, dans les locaux du siège social à Brazzaville sise à la Zone Industrielle de M'PILA (République du Congo), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société durant l'exercice 2019 ;
- Présentation du rapport général du Commissaire aux comptes sur les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2019 et sur la tenue des registres de transferts de titres ;
- Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 432 ; 438 à 448 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;
- Approbation des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2019 ; Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;
- Renouvellement du mandat de deux (2) Administrateurs ;
- Non renouvellement du mandat deux (2) Administrateurs ;
- Nomination d'un (1) nouvel Administrateur ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'accès de la réunion est ouvert à tous les actionnaires de la société. Cependant, pour tenir compte des recommandations sanitaires liées à la pandémie du COVID 19, il est fortement recommandé aux actionnaires de ne pas se déplacer physiquement. Ils sont donc invités à transmettre leur pouvoir.

Les documents prescrits par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société à Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO) pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN BREF



Stocks de pétrole en Californie (Robyn Beck/AFP)

Le Soudan risque un désastre humanitaire provoqué par le Covid-19 si les sanctions à son encontre ne sont pas levées et s'il ne reçoit pas d'aide financière, ont averti les Nations unies. Sans ce soutien international, l'actuelle transition du pays vers un Etat démocratique et stable risque d'être anéantie, estime dans un communiqué Michelle Bachelet, Haut-Commissaire de l'ONU pour les droits de l'Homme. Khartoum est toujours sur la liste noire américaine des Etats soutenant le terrorisme, ce qui bloque les investissements étrangers et les aides internationales. Ainsi, le pays ne peut bénéficier actuellement de l'aide financière apportée par la Banque mondiale et le FMI aux pays pour lutter contre l'épidémie du nouveau coronavirus. Le gouvernement du Premier ministre Abdalla Hamdok a annoncé le 18 avril un couvre-feu sur 24 heures pour trois semaines. Le pays a actuellement 237 cas déclarés pour 21 décès, selon l'OMS.

Le nouveau coronavirus a fait plus de 211.185 morts dans le monde pour 3.030.246 cas recensés, depuis son apparition en Chine en décembre. Les États-Unis sont le pays ayant enregistré le plus de morts (56.253), devant l'Italie (26.977), l'Espagne (23.822) et la France (23.293). Des signes d'aggravation de l'épidémie apparaissent en Allemagne, beaucoup moins touchée au départ que la plupart des autres grands pays et qui vient tout juste de débiter son déconfinement.

En Iran, les contaminations sont repassées au-dessus de la barre des 1.000 cas quotidiens selon les chiffres officiels publiés mardi à Téhéran, où les autorités continuent de prôner la vigilance face à l'épidémie. En 24 heures, la République islamique a enregistré 71 décès supplémentaires dus à la maladie Covid-19, portant à 5.877 morts le bilan national de la pandémie, a indiqué Kianouche Jahanpour, porte-parole du ministère de la Santé. Dans le même temps, 1.112 nouveaux cas d'infection au virus ont été recensés, ce qui porte à 92.584 cas le total des cas confirmés, a ajouté M. Jahanpour lors de son point de presse télévisé quotidien.

En Egypte, le président Abdel Fattah al-Sissi a renouvelé pour trois mois l'état d'urgence en raison de la situation jugée sécuritaire et sanitaire critique dans le pays. Cet renouvellement intervient tandis que l'Egypte a officiellement enregistré 4.782 cas de contamination au nouveau coronavirus, dont 337 décès.

Pétrole. Le cours du baril de référence aux Etats-Unis reculait fortement mardi, après une chute de 25% la veille, secoué par le désengagement d'un important fonds américain dans un environnement morose pour le marché de l'or noir. Dans la matinée, le baril américain de WTI pour livraison en juin abandonnait 9,31% par rapport à la clôture la veille à 11,59 dollars, après avoir touché un minimum à 10,07 dollars une heure auparavant, soit une chute à ce moment-là de plus de 21%. Le baril de Brent de la mer du Nord pour juin repassait quant à lui au-dessus des 20 dollars, à 20,34 dollars à Londres, en hausse de 2,40%.

Le marché du pétrole est toujours bloqué avec une demande en chute libre causé par la pandémie de Covid-19 face à une offre qui ralentit mais dans des proportions autrement moins importantes. Pour la première fois de son histoire, le baril de WTI pour livraison en mai avait clôturé lundi dernier à -37,63 dollars.

La Chine a dénoncé mardi des mensonges de la part des Etats-Unis, après des propos du président Donald Trump qui n'a pas exclu de réclamer des dédommagements à Pékin pour l'épidémie de coronavirus. « Des responsables politiques américains ont à plusieurs reprises ignoré la vérité et ont proféré des mensonges éhontés », a déclaré devant la presse un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Geng Shuang, en réponse à une question sur les déclarations du président américain. « Ils n'ont qu'un objectif : s'exonérer de toute responsabilité pour leur propre gestion de l'épidémie et détourner l'attention », a-t-il ajouté. Donald Trump a évoqué lundi lors de son point-pressé quotidien la possibilité de demander à Pékin de payer des milliards de dollars de réparations pour les dommages causés par le nouveau coronavirus, apparu dans la ville chinoise de Wuhan fin 2019.

Julia Ndeko avec AFP

COVID-19

Me Lionel Kalina porte plainte contre le Pr Mira

L'avocat du Barreau de Pointe Noire s'est ému et indigné de l'intervention du Pr Mira sur la chaîne LCI, une intervention qui a récemment révolté l'Afrique tout entière. Il a décidé, avec des confrères de plusieurs pays, de déposer plainte pour injure raciale.



Me Lionel Kalina

Chacun se souvient des propos tenus, le 1er avril, au cours d'une émission TV sur la chaîne française LCI, de Jean-Paul Mira, chef de service à l'hôpital Cochin de Paris : « Si je peux être provocateur, est-ce qu'on ne devrait pas faire cette étude en Afrique (des tests de vaccin contre le Covid-19, ndlr) où il n'y a pas de masques, pas de traitements, pas de réanimation (...) Qu'est-ce que vous en pensez ? » Réponse de son interlocuteur, Camille Loch, directeur de recherche à l'Inserm : « Vous avez raison, on est d'ailleurs en train de réfléchir à une étude en parallèle en Afrique. » Naturellement

ces propos avaient suscité l'indignation de l'opinion publique en général et celle de l'Afrique en particulier, déclenchant une vague de protestations sur les réseaux sociaux.

L'Organisation mondiale de la santé, La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme ou SOS Racisme, entre autres, avaient dénoncé à juste titre ces propos, le club des avocats au Maroc ayant quant à lui déposé une plainte contre Jean Paul Mira. D'autres avocats africains de différents pays (France, République du Congo, Sénégal, Cameroun et RDC) indiquent également avoir déposé communément une plainte avec

constitution de partie civile pour injures à caractère racial à la suite des propos tenus par le Pr Jean-Paul Mira. En République du Congo à Pointe Noire, c'est Me Lionel Kalina qui s'est mobilisé pour lutter contre de tels propos affligeants et pour associer son cabinet à cette plainte, rappelant, comme l'ensemble de ses confrères, que ces propos sont d'évidence gravement outrageants à l'égard de l'ensemble des communautés africaines traitées avec mépris. Inscrit au barreau de Pointe Noire depuis 2006, Me Lionel Kalina est diplômé d'études approfondies de droit privé, option science criminelle, à l'Université Marien-Ngouabi à Brazzaville. Après l'Institut d'étude judiciaire en France à Clermont-Ferrand, il passe son concours d'avocat en janvier 1996 et prête serment devant la Cour d'appel du barreau de Grenoble, ouvrant son cabinet quatre années plus tard. En 2005, il est formateur en cybercriminalité, à la demande d'Interpol, un sujet qui lui tient d'ailleurs à cœur. Présent sur de multiples fronts, Lionel Kalina s'exprime avec ses confrères d'une seule et même voix et surenchérit : « Présenter les Africains comme des cobayes et l'Afrique comme un laboratoire est inacceptable et doit être dénoncé avec la plus grande vigueur. Dans ce contexte difficile, les excuses présentées par Jean Paul Mira ne sont pas susceptibles d'effacer la gravité des propos indignes tenus dans un climat qui encourage déjà des logiques de stigmatisation et d'exclusion. »

Philippe Edouard

Wole Soyinka : « repenser la santé comme un bien public essentiel »

Wole Soyinka, prix Nobel de littérature, fait partie des intellectuels africains ayant publié une lettre ouverte dans les médias sur la gestion de crise du Covid-19.

Cette tribune intitulée « Continent africain et coronavirus : il est temps d'agir » est adressée aux dirigeants et le message de la part de ses auteurs est sans appel : il est temps de prendre conscience des priorités du continent et de voir une telle crise comme une opportunité pour un renouveau des politiques.

Pour Wole Soyinka, la pandémie est un défi pour l'Afrique. Et il lance un appel à la responsabilité des dirigeants de déplacer leurs intérêts dans ceux des populations : « réfléchir plutôt à ce qui est vraiment essentiel pour que l'humanité, sur notre continent africain, soit un pilier de notre conception globale du monde » explique-t-il dans une interview accordée mardi à RFI.



Le Nigérian qui prend rarement la parole appelle à tirer les conclusions d'un tel bouleversement pour « repenser la santé comme un bien public essentiel ». Un tel changement pourrait se faire selon lui, avec l'appui des gouvernances du continent

pour se concentrer sur le développement d'infrastructures dans le domaine médical.

Il prend l'exemple de son pays, le Nigéria, dont les préoccupations portent sur le pétrole au détriment de la construction d'hôpitaux. Pour lui, l'heure est venue de recentrer les priorités sur les besoins des populations africaines, que la valeur humaine soit mise en avant. « Notre conviction est que l'urgence ne peut, et ne doit pas, constituer un mode de gouvernance ». Pour l'écrivain, l'Afrique ne doit pas subir la situation et devenir actrice de son destin : « Faisons en sorte que tout cela ne soit pas encore un gâchis, tirons quelque chose de positif de ce désordre universel ».

Julia Ndeko

Discipline : Français / Sous-discipline : Lecture / Niveau : Terminale / Séries : A-C-D

THÈME : LA PRESSE DANS LE PLEURER-RIRE D'HENRI LOPES

Support : « Il fallait lire les journaux de l'étranger (...). Ils fournissaient des informations que nous ignorions... ». Maître d'Hôtel in Le Pleurer-Rire, page 61.

Introduction :

L'un des thèmes importants dans la gestion quotidienne de la société, la presse constitue un sujet préoccupant pour tout lecteur du roman Le Pleurer-Rire. La lecture de ce roman nous fait observer deux types de presse ayant un visage particulier : la presse locale et la presse étrangère. La réflexion sur le rôle de chacune d'elle nous amène à identifier :

I. La presse locale :

1. La presse au service du pouvoir

Pour pouvoir assurer la propagande du nouveau gouvernement, le régime de Bwakamabé se sert de la presse locale pour montrer les bienfaits du régime au peuple et à la communauté internationale en se servant de mensonge par le biais des organes suivants : La Croix du Sud, La Radio et la Télévision.

1.1. La Croix du Sud

La presse locale est totalement marquée par les performances d'Aziz Sonika, l'éditorialiste du seul journal local « La croix du sud ». Sa plume hyperbolique à l'occasion de l'anniversaire de tonton le 05 Août, date fixée par lui-même pour être sous le signe du lion compare Libotama village de tonton à la vierge et tonton lui-même à Bonaparte, au Messie, au roi Christophe et à Napoléon. Tout comme il lit les éloges du président en ces termes : « La croix du sud notait que le président était un homme très pieux qui se rendait chaque dimanche à la messe et célébrait toutes les fêtes chrétiennes y compris celle de sa prise de pouvoir ».

Dans un autre éditorial, Aziz Sonika appuie la décision de tonton d'interdire la presse étrangère dans son territoire : « Il nous apprit qu'ainsi procédait tous les pays sérieux, soucieux de la santé morale de ses enfants. Nous devons nous prémunir contre la pourriture d'un occident engagé dans un processus de décadence »

1.2. La Radio et la Télévision

La presse locale est totalement avalée par le pouvoir. La radio et la télévision consacrent plus de temps à diffuser les événements politiques qui font l'éloge du président de la république : ses extraits de meetings et du coup d'État d'Hakara. Dans son ridicule, le griot de la presse locale Aziz Sonika s'arroge des décisions politiques (c'est lui qui donne 48 heures aux portugais pour déguerpir).

En somme, la presse locale est les reflets des vœux de Bwakamabé. Il doit y passer en priorité. La presse locale constitue donc une caisse de résonance tenue

de soigner l'image du pouvoir de tonton. Elle est obligée de faire recours au mensonge que le peuple rejette et avec elle son éditorialiste.

Exemple :

Le ministre de l'information paiera les frais de non-respect à la règle de priorité dictée par tonton. En effet, selon lui, dans l'ordre de passage au journal télévisé, les activités du chef par ordre d'importance doivent passer avant tout. Ainsi, pour avoir fait passer en priorité les activités du ministre de la santé avant celle du président, le patron du portefeuille de l'information a été éjecté de son fauteuil en attirant sur lui la colère de Tonton : « depuis quand les ministres passent avant le chef ; hein ! Et la hiérarchie alors ? Merde pour vos excuses ».

En temps réel, dans la vision du pouvoir en place, la mission de la presse n'est pas d'informer le peuple sur le quotidien mais plutôt d'être un moyen d'amplifier le culte de la personnalité. La presse se devait ainsi décliner tous les titres et qualités du président : Président de la république, chef de l'État, président du Conseil des ministres, président du Conseil national de Résurrection, père créateur du pays...

Une bibliographie sympathique : date de naissance précise, à l'époque où en Afrique n'existait pas l'état civil. Élève brillant à distinguer. Pas de fautes en dictée. Plus rapide en calcul mental, meilleur en problème ; père de famille exemplaire ; fervent croyant, présent à la messe de pâques, Noël... ; ancien méritant enfant des troupes. Bon officier militaire, il aurait pris part à toutes les campagnes dans l'armée française : BIR-HAKEIM, Indochine, Maroc, Guerre d'Algérie.

2. La presse locale opposante au pouvoir (Radio trottoir)

La radio trottoir est un organe local d'information qui se distingue par son opposition au pouvoir en place. Le peuple se nourrit mieux de la rumeur venant de la radio trottoir qu'il affectionne au détriment de la presse officielle qualifiée de voix du mensonge, de la perte. À l'une de l'actualité, la rumeur livre l'information avant même Aziz, et informe le peuple sur ce que la presse officielle ne dit pas. Les éléments de Monsieur Gourdain ou son imagination légendaire constituent sa source d'information. Elle a même avancé que tonton avait échappé à la fusillade de la Garden Party en disparaissant, car il possédait du pouvoir de la « litassa ». Elle annonce également qu'aucune balle tirée contre Yabaka ne l'aurait atteint tant qu'il n'avait pas donné la permission d'être tué.

Compte tenu de la frayeur qui régnait au pays, la radio trottoir chuchotait que c'était le régime fasciste tel que le présageait Polé Polé lorsqu'il nous mettait en garde contre les agitateurs. La presse locale passe sous silence la plupart d'information qui ternissent l'image du pouvoir, maintenant ainsi le peuple dans l'ignorance, la désinformation, le mensonge car le peuple éclairé est une révolution en préparation.

Exemple :

L'arrestation de Matapalé et de Yabaka n'est pas révélée que par la radio trottoir.

II. La presse étrangère :

1. La presse indépendante

Contrairement à la presse locale, la presse étrangère présente un autre visage. Elle offre l'image de la liberté : liberté d'opinion, liberté d'expression. Les journalistes sont sous aucune influence extérieure. Pour preuve, après le coup d'état de Tonton, c'est par RFI que le peuple est informé de l'exile de Polé Polé. Bwakamabé n'a pu empêcher sa déclaration bien que faite de l'étranger.

2. La presse objective et contre le pouvoir

Cette presse montre les réalités cruelles et dénonce les vicissitudes du régime dictatorial de Bwakamabé. Si la presse locale est inféodée au régime en place, la presse étrangère par contre dont Gavroche aujourd'hui et Agence France Presse se montre très critique et informe régulièrement le peuple sur la violence du nouveau régime. Elle est l'ennemi du pouvoir de tonton qui exerce une forte censure sur elle incontrôlée. C'est une presse critique à l'égard du pouvoir dont les rapports sont honteux et conflictuels avec Bwakamabé qui est toujours furieux après une page parcourue.

C'est par la presse étrangère qu'on apprendra que la prison de Bangoura était remplie de prisonniers dont certains mouraient d'asphyxie. Cette même presse nous apprend par ailleurs que le régime tuait presque tous les jours.

Devant une presse locale corrompue, le peuple se tourne vers une autre presse. Maître raconte : « Moi, j'avais mis au point une combine pour me procurer toute cette littérature que je dévorerais avec le même plaisir qu'à une autre époque "illustrés" et à une autre les ouvrages de "l'Alliance française" ».

Exemple :

Cette presse nous informe que le coup d'État de Bwakamabé s'était réalisé sur pas héros centaines de cadavres, que les démocrates qui n'avaient pas accepté de plier l'échine étaient déportés dans les camps de concentration ; que les libertés avaient été bâillonnées que la torture était monnaie courante, qu'on était sans nouvelle de grand écrivain Matapalé.

La presse indépendante s'emploie ainsi à rétablir la vérité et en tournant en dérision certains actes du pouvoir. Aussi révèle-t-elle les violences du pouvoir, les arrestations arbitraires, les tueries et les tortures d'où qu'elles partent.

Exemple :

La cérémonie du "Lac Lamartine" en fut une démonstration. Un journal sous le titre "Bal sanglant à..." relata avec force détails, la correction infligée à la bande.

Conclusion :

Dans Le Pleurer-Rire, Henri LOPES, s'attaque non seulement aux régimes politiques qui font de la presse leur propriété, mais surtout condamne la presse mensongère au profit de celle jugée indépendante, objective et subversive pour le pouvoir.

RÉACTIONS D'OXYDO-RÉDUCTION EN SOLUTION AQUEUSE

I. Définition :

Une réaction d'oxydoréduction est une réaction chimique au cours de laquelle il y a transfert d'électrons.

II. Caractérisation :

1. Oxydant ; réducteur ; oxydation ; réduction

1.1 Réducteur ; oxydation

Un réducteur est une espèce susceptible de donner un ou plusieurs électron(s).

Le réducteur subit une oxydation.

Par exemple :

- Le zinc est un réducteur car il est capable de céder deux électrons en donnant l'ion zinc (II). Il subit donc une oxydation.



- L'ion fer (II) est un réducteur car il est capable de céder un électron en donnant l'ion fer (III).



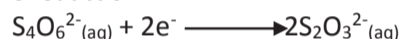
1.2 Oxydant ; réduction.

Un oxydant est une espèce susceptible de capter un ou plusieurs électron(s).

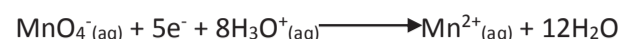
L'oxydant subit la réduction

Par exemple :

- L'ion tétrathionate ($\text{S}_4\text{O}_6^{2-}_{(aq)}$) est un oxydant car il est capable de capter deux électrons en donnant l'ion thiosulfate ($\text{S}_2\text{O}_3^{2-}_{(aq)}$). Il subit donc une réduction.



- L'ion permanganate ($\text{MnO}_4^{-}_{(aq)}$) est un oxydant en milieu acide car il est capable de capter cinq électrons en donnant l'ion manganèse (II) ($\text{Mn}^{2+}_{(aq)}$).



1.3 Remarques.

- Les écritures précédentes sont appelées demi-équations d'oxydoréduction (ou demi-équations redox).
- L'écriture correcte de ces demi-équations redox est fondée sur les lois de conservation des éléments d'une part et de la charge électrique d'autre part. La méthode sera donnée en fin de leçon.

2. Couple oxydant / réducteur ou couple redox.

2.1 Définition.

Un couple oxydant / réducteur est l'ensemble formé par un oxydant et un réducteur qui se correspondent dans la même demi-équation redox.



Exemple : $\text{Fe}^{2+}_{(aq)} + 2e^{-} \rightleftharpoons \text{Fe}_{(s)}$: Fe et Fe^{2+} forment un couple oxydant/réducteur que l'on écrit sous la forme Fe^{2+}/Fe .

2.2 Prédiction du sens des réactions

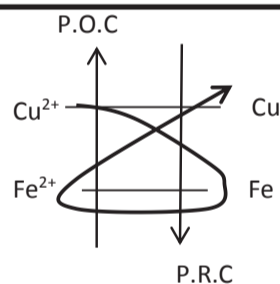
Considérons les couples Fe^{2+}/Fe et Cu^{2+}/Cu , seule la réaction

$\text{Fe} + \text{Cu}^{2+} \longrightarrow \text{Cu} + \text{Fe}^{2+}$ est possible alors que la réaction est inverse est impossible.

Donc la réaction ne peut avoir lieu qu'entre la forme oxydée la plus forte et la forme réduite la plus forte pour donner la forme réduite la plus faible et la forme oxydée la plus faible que l'on traduit parfois par la règle de gamma ci-après.

P.O.C. pouvoir oxydant croissant

P.R.C. pouvoir réducteur croissant

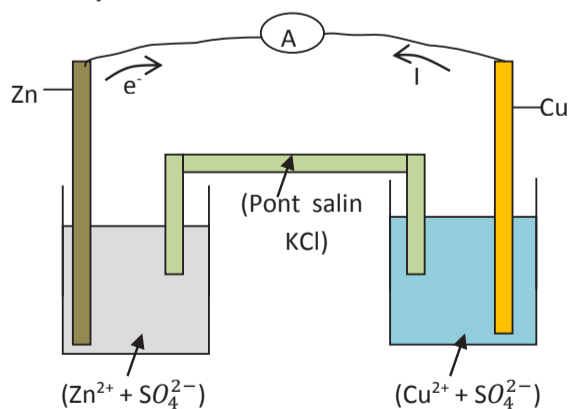


III- Potentiel d'oxydoréduction

Le caractère « oxydant » ou « réducteur » est relatif dans le cadre d'une réaction chimique. Un élément réducteur dans une réaction peut être oxydant dans une autre. Mais il est possible de construire une échelle de force oxydante (ou, dans l'autre sens, de force réductrice) : c'est le **potentiel d'oxydoréduction**, qui se mesure en **volt**.

1- Constitution d'une pile

1.1 La pile Daniell



Dans les conditions standards, les concentrations de toutes les solutions sont de 1 mol/L.

1.2 Réactions aux électrodes

- Électrode positive ou anode (Cuivre)

Il se produit une réduction telle que :



- Électrode négative ou cathode (Zinc)



D'où la réaction bilan : $\text{Zn} + \text{Cu}^{2+}_{(aq)} \longrightarrow \text{Zn}^{2+} + \text{Cu}_{(s)}$

1.3 Mouvement des ions

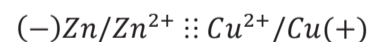
Quand la pile fonctionne, au niveau du pôle positif (anode), les ions Cu^{2+} diminuent pendant qu'au pôle négatif (cathode), les ions Zn^{2+} augmentent.

Dans le **pont électrolytique** (ou pont salin),

- deux ions **chlorure** (Cl^{-}) dérivent vers la solution de sulfate de **zinc** ;
- alors que deux ions **potassium** (K^{+}) traversent le pont salin pour rééquilibrer la **solution** de sulfate de **cuivre**.

Le **pont électrolytique** sert ainsi à fermer le circuit électrique, tout en assurant aux deux demi-piles des **potentiels** différents.

1.4 Notation conventionnelle d'une pile : chaîne de la pile



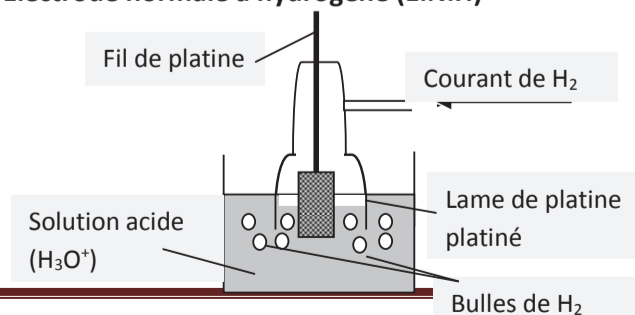
Le pôle négatif est toujours à gauche et le pôle positif à droite.

La double barre en pointillé indique le pont de jonction (pont salin).

Les traits pleins indiquent la séparation entre l'électrode métallique et la solution.

2- Notion de potentiel redox

2.1 Électrode normale à hydrogène (E.N.H)



COVID-19

Antoinette Sassou N'Guesso assiste les personnes vulnérables

L'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, a offert le 29 avril des vivres destinés aux personnes démunies de Brazzaville.

Le don de la première dame du Congo aux personnes vulnérables de Brazzaville est composé de sacs de riz, de haricot, de savon, d'huile végétale, de boîtes de conserve, de sucre, d'eau minérale et de gels hydro-alcooliques, de masques, et autres produits de première nécessité. Pour l'épouse du chef de l'Etat, les personnes vulnérables ne doivent pas être oubliées dans le cadre de la lutte contre le coronavirus qui exige de rester chez soi.

Hormis les dons, Antoinette Sassou N'Guesso a exhorté la population à respecter le confinement et à appliquer en permanence les gestes et comportements qui permettent de freiner la pandémie du coronavirus. Le déconfinement, le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation physique, auquel il conviendra d'ajouter le port du masque dans certaines situations. « Le confinement doit rester la priorité absolue pour tout le monde », a souligné la première dame, ajoutant que « grâce à des mesures précoces et agressives, notre pays peut arrêter la transmission et sauver des vies. De plus, les mesures de distanciation



Antoinette Sassou N'Guesso répondant aux questions de la presse

« grâce à des mesures précoces et agressives, notre pays peut arrêter la transmission et sauver des vies. De plus, les mesures de distanciation passent aussi par : ne pas se serrer la main, ne pas s'embrasser, ne pas se donner d'accolades. Ces mesures doivent être appliquées sérieusement. Limiter les contacts permet de sauver des vies »

tion passent aussi par : ne pas se serrer la main, ne pas s'embrasser, ne pas se donner d'accolades. Ces mesures doivent être appliquées sérieusement. Limiter les contacts permet de sauver des vies », a précisé la première dame qui s'exprimait en langue nationale pour faire comprendre son message à la majorité de la population.

Dans les marchés, où la réalité est telle que les vendeurs et vendeuses ne respectent pas la distanciation sociale d'un mètre et à ceux qui doutent de la maladie qui pourtant a déjà causé des décès dans le pays avec plusieurs contaminés, la première dame a appelé à la prise de conscience, car « le coronavirus existe bel et bien ». Expliquant son absence depuis le début de la pandémie, Antoinette Sassou N'Guesso a expliqué qu'elle doit respecter le confinement, et mettre en pratique les mesures barrières édictées pour freiner la propagation de la maladie. « Je n'ai pas oublié la population », a-t-elle dit, car la Fondation Congo Assistance qu'elle dirige est à pied d'œuvre pour accomplir la mission qui lui a été assignée depuis sa création.

Yvette Reine Nzaba

Les Brasseries du Congo offrent des produits hydro-alcooliques au CHU de Brazzaville

Les Brasseries du Congo (Brasco) ont fabriqué plus de onze mille gels qu'elles ont remis aux distributeurs, hôpitaux et orphelinats dans les deux grandes villes du pays.

L'opération, qui s'est déroulée simultanément à Brazzaville et Pointe-Noire le 24 avril, a été placée sous la supervision du secrétaire général des Brasco, Yves Makaya, en ce qui concerne Brazzaville, et le vice-président de la Fondation Brasco, Joseph Niama, en ce qui concerne la capitale économique, Pointe-Noire.

A Brazzaville, tout a débuté par la remise de cinq cents bouteilles de trente centilitres de solutions hydro-alcooliques aux distributeurs. La cérémonie a eu lieu au siège des Brasco. Ensuite, la délégation conduite par le secrétaire général des Brasco s'est rendue à l'orphelinat Notre-Dame de Nazareth à Mpila dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, où ont été remis des vivres et produits sanitaires. Notre-Dame de Nazareth héberge quarante-six enfants âgés de

trois à vingt-deux ans, placés sous la tutelle de la Sr Marie Thérèse Ongayolo. Elle a remercié les Brasseries du Congo pour ce soutien combien important en cette période difficile.

Après l'orphelinat Notre-Dame de Nazareth, Yves Makaya et sa délégation se sont rendus au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B). Là-bas, les Brasco ont fait un don d'un fût de mille litres d'alcool pur et deux mille cinq cents bouteilles de solution hydroalcooliques. Avant de remettre le don, Yves Makaya a expliqué le contexte pour lequel il a remis au nom des Brasco ce don au CHU de Brazzaville.

Le directeur général adjoint du CHU-B, le Dr Ulrich Judicaël Blez, réceptionnant le don au nom du directeur général, du personnel du CHU, de tous les malades admis au sein de

ce centre et en son nom propre, a remercié les Brasseries du Congo pour ce geste qui vient à point nommé apporter un plus à ce centre qui a plus de deux mille agents, sans compter les malades.

Des dons similaires dans la ville océane

A Pointe-Noire, les distributeurs ont bénéficié aussi d'une dotation de cinq cents bouteilles de trente centilitres de solutions hydro-alcooliques remise par la direction marketing et commerciale. S'en est suivi celui de mille litres d'alcool pur et deux mille cinq cents bouteilles de solution hydro-alcooliques à l'hôpital Adolphe-Cissé par le vice-président de la Fondation Brasco, Joseph Niama. Le don a été réceptionné par le directeur général de l'hôpital. Après l'hôpital Adolphe-Cissé, le tour était revenu à l'orphelinat Centre Jean-Noël Ferrand à Tsiloulou (secteur Mont Kamba), où un lot de vivres et produits sanitaires (sacs de riz, cartons de pâtes alimentaires, bidons d'huile de vingt-cinq litres, cartons de poisson salé, de tomates en conserve, de savons) leur a été remis. La construction de ce centre avait connu la participation financière de Brasco en 2012, et est tenu par des sœurs qui viennent en aide aux personnes démunies de ce quartier. A Dolisie, une dotation de cinq mille bouteilles de trente centilitres de solutions hydro-alcooliques a été faite à la préfecture. S'en suivront les dotations aux distributeurs Brasco dans cette localité, et à Oyo dans le département de la Cuvette.

Bruno Okokana



Le secrétaire général des Brasco remettant le fût d'alcool au directeur général adjoint du CHU de Brazzaville

EN MÉMOIRE

28 avril 2019-28 avril 2020

Il y a déjà une année que maman Marie Ansala, Samafou, avait rendu l'âme à l'hôpital Edith Lucie Bongo Ondimba d'Oyo.

En ce jour du premier triste anniversaire, chargé d'émotion et aussi de souvenirs, les enfants, neveux, petits fils et arrière-petits fils de l'illustre disparue prient tous ceux qui l'ont connue directement ou indirectement d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Maman, ton courage, la combativité, ta générosité, ta dignité, ta lutte contre la pauvreté, ta recherche du mieux être et autres qualités sont pour nous des vertus référentielles au point de ne jamais t'oublier.

Que le Seigneur dans sa miséricorde lui accorde le repos éternel.



NÉCROLOGIE



Le colonel président de la Promotion défense et patrie de la 3e promotion des élèves officiers de l'Académie militaire Marien Nguabi a le regret d'informer à tous les officiers de ladite promotion, à tous les Djiriens et à l'ensemble des officiers du décès du colonel Fielany Bienvenu Patience, survenu le lundi 20 avril 2020 à New York aux Etats-Unis des suites du Covid-19.

L'inhumation aura lieu à New York. La Défense et Patrie par ma voix présente toutes ses condoléances les plus émues à la famille de l'illustre disparu.

COVID-19

Déconfinements programmés pour limiter les dégâts économiques

De nombreux pays, où l'épidémie semble sous contrôle, entament un plan de déconfinement pour redonner vie à des économies ébranlées par la crise.

Comme un symbole, la Chine, berceau de l'épidémie de nouveau coronavirus, a annoncé mercredi que la session annuelle du Parlement s'ouvrira le 22 mai. L'événement, qui réunit habituellement 3.000 députés dans le cadre solennel du Palais du peuple à Pékin, devrait donner l'occasion au président Xi Jinping de proclamer la victoire du pays sur le virus.

Partie du centre du pays en décembre, l'épidémie de Covid-19 a contaminé depuis 3,1 millions de personnes dans le monde. Plus de 217.000 en sont mortes, malgré le confinement de plus de la moitié des habitants de la planète.

En Europe notamment, la nécessité de limiter les dégâts économiques, sociaux et sociétaux a poussé plusieurs pays à présenter des plans de déconfinement, mais progressifs et réversibles. Dernier en date, la Pologne a annoncé mercredi la réouverture des crèches, hôtels et centres commerciaux.

En France, ce sera le 11 mai avec des tests massifs, masque obligatoire dans les transports publics et réouverture progressive des écoles et commerces, à l'exception des cafés et restaurants. Mais le Premier ministre Edouard Philippe a été clair : « si les indicateurs ne sont pas au rendez-vous, nous ne déconfinerons pas le 11 mai » pour ne pas prendre le risque de relancer l'épidémie, qui a déjà tué 23.660 personnes en France. La situation économique du pays

est inquiétante avec plus d'un salarié français sur deux au chômage partiel, pour un coût estimé pour les finances publiques à 24 milliards d'euros.

En Espagne, qui totalisait mercredi plus de 24.000 morts, la feuille de route du gouvernement prévoit à partir du 9 mai un déconfinement par phases jusqu'à fin juin, en fonction de l'évolution de la pandémie. Mais si les enfants peuvent de nouveau sortir, les écoles resteront fermées jusqu'en septembre. Comme en Italie, pays qui a payé le plus lourd tribut à la pandémie en Europe, et où les modalités du déconfinement prévu le 4 mai sont strictes : rassemblements interdits, déplacements entre régions interdits, port du masque obligatoire dans les transports.

Le Danemark, qui lève progressivement les restrictions, a réussi à placer la propagation de l'épidémie « sous contrôle », a estimé mercredi la responsable du gouvernement. « L'infection est sous contrôle et la stratégie danoise a réussi dans une première phase difficile », s'est félicitée Mette Frederiksen devant le Parlement monocaméral, le Folketinget. Pour enrayer la propagation du virus, le Danemark a fermé crèches, écoles, collèges et lycées, certains lieux ouverts aux publics comme les restaurants et bars, les salles de gym et les salons de coiffure. Il a également interdit les rassemblements de plus de dix personnes.

Julia Ndeko avec AFP

FAITS MARQUANTS

Après dix années de croissance ininterrompue, les Etats-Unis ont été fixés mercredi sur leur sort : le PIB recule 4,8% au premier trimestre et de 11,8% au second, alors qu'en cinq semaines, plus de 26 millions de personnes se sont inscrites au chômage, du jamais vu. Pays le plus touché au monde, les Etats-Unis ont passé le cap du million de cas diagnostiqués de Covid-19, et le nombre des décès y est désormais de 58.351.

Le secteur aéronautique en crise. La société française Airbus a dévoilé mercredi une perte de 481 millions au premier trimestre, évoquant la plus grave crise jamais rencontrée par l'industrie aéronautique. Le trafic aérien ne devrait pas retrouver son niveau d'avant-crise avant deux à trois ans, selon le patron de Boeing, contraignant plusieurs compagnies à annoncer des plans de suppressions d'emplois : 12.000 chez British Airways, 5.000 chez la scandinave SAS, 2.000 chez Icelandair... Signe que la reprise des vols n'est pas pour demain, la Russie a prolongé mercredi l'interdiction d'entrée sur son territoire pour les étrangers au-delà du 30 avril.

Les pays doivent tout faire pour promouvoir une reprise économique respectueuse de l'environnement après la pandémie de coronavirus, a lancé la directrice générale du Fonds monétaire international dans un discours prononcé à l'occasion d'une conférence virtuelle sur le climat. Kristalina Georgieva a appelé les gouvernements à donner la priorité aux investissements dans les technologies vertes, les transports propres, l'agriculture durable. Et dans les priorités, l'imposition d'une taxe carbone à un prix substantiellement plus élevé pour accélérer la transition vers des carburants plus propres et une meilleure efficacité énergétique. Le prix mondial de la taxe carbone n'est que de 2 dollars

la tonne actuellement, « bien en-deçà des niveaux nécessaires pour maintenir le réchauffement climatique sous 2 degrés Celsius, que nous estimons à 75 dollars la tonne », a-t-elle rappelé.

L'apparition de cas d'enfants affectés par une maladie inflammatoire grave, ressemblant à la maladie de Kawasaki, dans plusieurs pays européens, suscite l'inquiétude. Est-ce en lien avec le coronavirus ? C'est ce que les autorités sanitaires britanniques tentent d'établir.

Google a annoncé mercredi la mise à disposition gratuite pour le grand public de Google Meet, son outil professionnel de visioconférence, alors que le succès de Zoom a déjà incité Microsoft et Facebook à muscler leur offre ces dernières semaines. La plateforme de conférences vidéo va être progressivement étendue au grand public dans les prochaines semaines, à condition de disposer d'un compte Google (Gmail) ou d'une « identité Google », que l'on peut créer avec n'importe quel email personnel ou professionnel. Comme toutes les interfaces d'appels vidéo, Google Meet a vu le volume de communications exploser depuis mars, à la faveur de la pandémie de Covid-19 et du « Grand confinement ».

Trois quarts des travailleurs informels, soit 1,6 milliard de personnes dans le monde, risquent de perdre leurs moyens de subsistance au cours de ce deuxième trimestre en raison de la pandémie, a alerté l'OIT mercredi. Présentant une nouvelle étude de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les conséquences économiques du confinement lié à la pandémie de coronavirus, le directeur général de l'organisation, Guy Ryder, a déclaré aux médias qu'il fallait s'attendre à un « impact énorme en matière de pauvreté ».

TRIBUNE LIBRE

Mutualisation des dettes des États : les vertus de l'emprunt obligataire perpétuel

Les chocs mondiaux comme les pandémies liées aux virus émergents sont des facteurs de synchronisation des fluctuations des cycles conjoncturels et structurels de l'activité économique. Ils montrent la capacité des États à amortir collectivement un risque majeur et à diminuer la persistance de l'écart de richesse qui en découle entre eux par la mutualisation de leurs dettes consécutives. Mais, le conflit d'intérêt limite la solidarité et pousse les États nantis à rejeter cette solution et l'annulation des dettes des pays les plus endettés pour ne favoriser que le report des échéances de leurs dettes, alors que des solutions plus résilientes existent.

1) Du choc pandémique : Le 9 avril 2020, au terme du délai de carence de 98 jours, fixé par la Banque mondiale (BM), le monde entier comptait, 95 718 décès et 1 601 018 cas infectés par le Covid-19. La BM commença à indemniser les États qui ont au moins 250 décès. L'Europe comptait 71,73% des décès, les États-Unis et le Canada 14,22%, l'Asie 6,05%, le Moyen-Orient 5,62%, l'Amérique latine et les Caraïbes 1,68%, l'Afrique 0,63% et l'Océanie 0,06%. La Chine, pays de départ de la pandémie, ne comptait plus que 4,76% des décès mondiaux. La BM développe sur 15 mois, 318 projets dans 60 pays pour 160 milliards \$ en obligations pandémiques dont 30% en Afrique, 13,33% dans chacune des régions (Asie du Sud, Asie de l'Est et Pacifique, Europe et Asie Centrale, Moyen Orient et Afrique du Nord), 11,67% en Amérique Latine et Caraïbe et 5,01% ailleurs.

Selon l'OCDE (2020), le déficit public mondial lié à cette pandémie sera de 1,5% du PIB en 2020, contre une croissance de 2,6% prévue. Il atteindra 3,4% du PIB contre une croissance de 1,5% attendue aux USA. Il sera de 1% du PIB en Chine contre une croissance positive de 5,9% prévue. En Europe, ce déficit atteindra 4,7% du PIB contre une croissance de 1,2% prévue. En Afrique Sub-saharienne, il sera de 0,2% du PIB contre une croissance de 3% prévue. L'endettement direct et indirect des États qui en résulte sera de 7,8% du PIB en 2020 (Banque Rothschild et Co (2020)). Il sera très élevé aux USA et au Canada avec 7,5%, contre 6,7% au Moyen Orient et en Afrique du Nord, 3,2% en Asie-Pacifique, 2,9% en Amérique Latine et 1,7% en Afrique Sub-Saharienne (1,7%). L'Afrique, avec 365 milliards \$ de dette, équivalent à 56% de son PIB, dont 236 milliards \$ de dette extérieure, a

obtenu du Club de Paris, du G20 et de la Chine (qui en détient 61,44%), un moratoire d'un an sur la dette de 22 milliards \$ à rembourser en 2020 par 76 pays les plus pauvres du monde dont 40 pays d'Afrique. La BM a décidé d'un moratoire de 13,2 milliards \$, alors que le Fonds monétaire international (FMI) propose le report de 6 mois du service de la dette de 500 millions \$ pour 25 pays africains les plus vulnérables. L'Union Africaine attendait l'annulation de la dette extérieure du continent. 2) A la mutualisation des dettes : Elle consiste à racheter les dettes des États par une Banque centrale qui émettra un emprunt obligataire pandémique, instrument commun de dette pour lever des fonds sur les marchés financiers. Les États les plus impactés souffrant déjà des déficits budgétaires chroniques en sont demandeurs. Les États les moins impactés qui présentent une situation budgétaire équilibrée rejettent cette solution. Les USA se sont même retirés de l'OMS, en l'accusant de complicité d'asymétrie informationnelle sur la pandémie avec la Chine qui aurait conduit à l'impréparation des autorités américaines et à leur indécision, faisant des USA, les principales victimes. Or, les USA financent l'OMS à 22% du total du budget de cette organisation, la Chine (7,9%), l'Allemagne (6,3%), la France (4,8%) et le Royaume Uni (4,4%). La mutualisation des dettes est limitée par l'aléa moral des États.

Ainsi, les intérêts particuliers ruinent la solidarité financière et la résilience économiques des États. La création d'une dette perpétuelle par la BM est nécessaire pour qu'elle rachète directement la dette de tous les États impactés par le Covid-19, la stocke et en émette des emprunts obligataires à taux d'intérêt négatif. Les investisseurs achèteront ces produits plus chers que leur valeur faciale et seront remboursés d'un montant légèrement inférieur à celui qu'ils ont prêté. Les États endettés retrouveront rapidement leur équilibre financier, et leur dette rachetée, fondera progressivement, sous l'effet de l'inflation. Ce produit qui offre des coupons fixes ou variables avec des rendements supérieurs aux taux des obligations classiques, intéresse l'investisseur en quête de cash-flows importants et rapides, sans ruiner la solidarité et la résilience économique des États.

Emmanuel Okamba,
Maître de conférences HDR en Sciences de gestion

La slameuse Mariusca Moukengue plaide pour la cause des enfants de la rue

La slameuse congolaise Mariusca Moukengué vient d'enregistrer avec le concours d'Henri Ben-Itoua, un single sous le titre « La rue, mon toit », un plaidoyer pour la cause des enfants de la rue.

A travers son texte slam, elle invoque un problème capital portant sur la prise en compte de ces sans domicile en cette période de crise sanitaire causée par la pandémie de coronavirus où chacun est appelé à vivre chez soi. Comme d'autres titres écrits précédemment, Mariusca Moukengue aborde un problème capital, celui des enfants à l'heure du coronavirus sous son appellation scientifique « Covid-19 », où l'exigence de rester chez soi est l'une des armes pour combattre cet ennemi invisible.

En effet, la slameuse s'interroge sur le sort réservé aux enfants laissés au coin des rues, notamment concernant leur prise en charge. « J'ai écrit, "La rue, mon toit", parce que ces enfants qui vivent dans la rue n'ont d'abris que cette même rue. Depuis que le confinement général a été déclaré, je me suis demandé comment ces pauvres enfants vont s'en sortir, où ils vont s'abriter vu qu'ils n'ont pas de domicile. Il me fallait parler au nom de ces laissés-pour-compte, à travers « La rue, mon toit ». A tous ceux qui peuvent aider ou mieux penser à ces enfants, qu'ils le fassent, car ils sont l'avenir de demain. Un bon geste peut sauver plus qu'une vie. Soyons sensibles face à la douleur des autres, car la rue n'enfante pas », a déclaré Mariusca Moukengue.

Extrait du texte " La rue, mon toit "

« La rue, mon toit, où vais-je me confiner ? La rue m'a enfanté le jour où le tissu familial s'est déchiré ; Par quel fil vais-je coudre mes jours hypothéqués ? Moi la bafouée, sorcière, bâtarde, des noms attribués ; A ces heures où tous se confinent pour sauver leur vie de priorité, ne confonde ; Quand la masse se fond dans l'urgence du Covid, Les rues se vident vite, tous m'évitent de peur de voir leurs vies aller en vrille ; Je m'offre au sort de la divinité pour ma survie, surtout cet avril ; La rue, ma rue, mon toit, où vais-je me confiner ? Pour ma propreté à qui me confier ? »

Bruno Okokana



C'est une demi-pile constituée d'une électrode de platine qui plonge dans une solution contenant des ions H_3O^+ , tandis qu'un courant d'hydrogène arrive sur sa partie supérieure. Au contact du platine, l'hydrogène libère les électrons pour donner les ions H_3O^+ . Les ions captent ces électrons libres du platine pour régénérer les molécules d'hydrogène H_2 . Il y a donc contact entre le platine, les ions et le courant d'hydrogène d'où l'équilibre : $H_2 + 2H_3O^+ \rightleftharpoons 2H_3O^+ + 2e^-$.

2.2 Potentiel normal d'un couple M^{n+}/Mn

- Cas du couple Cu^{2+}/Cu

Notation de la pile : $(-)\text{Pt}/H_2; H_3O^+ :: Cu^{2+}/Cu (+)$. Le voltmètre indique 0,34 V.

$$E = E^\circ(Cu^{2+}/Cu) - E^\circ(H_3O^+/H_2) = 0,34 \Rightarrow E^\circ(Cu^{2+}/Cu) = E + 0,00$$

$$E^\circ(Cu^{2+}/Cu) = 0,34 \text{ V.}$$

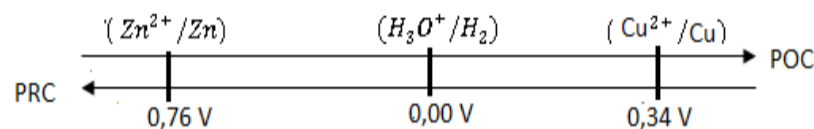
- Cas du couple Zn^{2+}/Zn

Notation de la pile : $(-)\text{Zn}^{2+}/Zn :: H_3O^+; H_2/\text{Pt} (+)$. Le voltmètre indique 0,76 V.

$$E = E^\circ(H_3O^+/H_2) - E^\circ(Zn^{2+}/Zn) = 0,76 \Rightarrow E^\circ(Zn^{2+}/Zn) = 0,00 - 0,76$$

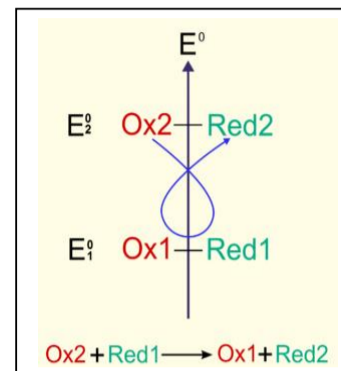
$$E^\circ(Zn^{2+}/Zn) = -0,76 \text{ V.}$$

Exemple:



Remarque :

- Pour 2 couples, le plus oxydant a un potentiel normal plus élevé et occupe la borne positive de la pile, le plus réducteur a le potentiel normal le moins élevé et occupe le pôle négatif de la pile.
- Une réaction d'oxydoréduction est dite totale si la f.é.m. de la pile $E = E^\circ(+)-E^\circ(-) \geq 0,3 \text{ V}$.
- Connaissant les potentiels redox de deux couples, on peut prévoir la réaction spontanée qui a lieu en utilisant la règle de gamma ci-contre



2.3 Relation de Nernst

Le potentiel redox d'une demi-pile est déterminé par la relation :

$$E = E^\circ + \log \frac{[\text{Oxydant}]}{[\text{Réducteur}]}$$

avec E° , le potentiel normal du couple considéré.

IV- DOSAGE REDOX

1- Principe du dosage

Doser une solution A c'est déterminer la concentration molaire de cette espèce dans la solution.

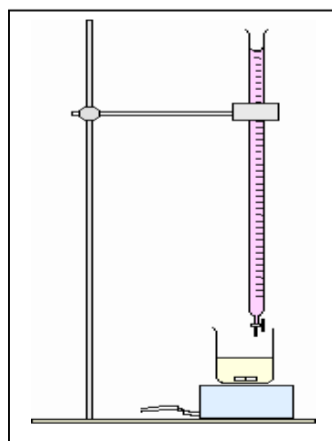
Pour y parvenir, le réactif titrant (de concentration molaire connue) doit donner avec A une réaction spontanée et surtout totale c'est-à-dire que la f.é.m. entre les deux couples $E \geq 0,3 \text{ V}$.

2- Dosage d'une solution d'ions fer II par une solution titrée de permanganate

2.1 Dispositif

Il est représenté par la figure ci-contre.

La solution titrée de permanganate de potassium est versée dans la burette et un volume précis V_1 de solution de sulfate de fer (II) est introduit dans le bécher.



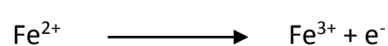
2.2 Mode opératoire

Dans la solution contenant les ions fer (II), on verse progressivement la solution de permanganate.

Tant que les ions fer (II) sont en excès, la solution se décolore. Dès que la teinte rose persiste on note la valeur V_{eq} du volume de la solution de permanganate. En ce moment les réactifs sont mélangés dans des proportions stœchiométriques et l'équivalence est atteinte.

2.3 Interprétation

Les ions fer (II) se sont transformés en ions fer (III) par gain d'un électron. On écrira :

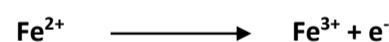


Les ions permanganate (MnO_4^-) ont été réduits en se transformant en ion manganèse (II) (Mn^{2+}) par gain de 5 électrons. On écrira :

2.4 Résultats

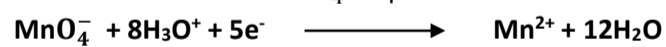
Au point d'équivalence, le nombre de moles d'électrons cédés par le réducteur (Fe^{2+}) est égal au nombre de moles d'électrons captés par l'oxydant (MnO_4^-).

- 1 mole d'ions Fe^{2+} libère 1 mole d'électrons :



$$n(\text{libérés}) = 1 \cdot V_1 \cdot [Fe^{2+}]$$

- 1 mole d'ions MnO_4^- capte 5 moles d'électrons :



$$n(\text{captés}) = 5 \cdot V_{eq} \cdot [MnO_4^-]$$

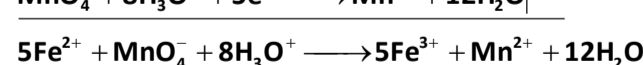
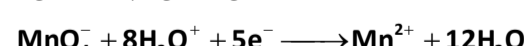
Au point d'équivalence on écrira :

$$n(\text{libérés}) = n(\text{captés}) \Leftrightarrow 1 \cdot V_1 \cdot [Fe^{2+}] = 5 \cdot V_{eq} \cdot [MnO_4^-]$$

On peut alors déterminer la concentration des ions (Fe^{2+}) :

$$[Fe^{2+}] = 5 \cdot \frac{V_{eq}}{V_1} \cdot [MnO_4^-]$$

On peut retrouver cette relation en utilisant l'équation-bilan de la réaction



$$\text{Par proportionnalité, on écrit: } \frac{5}{n(Fe^{2+})} = \frac{1}{n(MnO_4^-)}$$

$$\Leftrightarrow n(Fe^{2+}) = 5 \cdot n(MnO_4^-), \text{ soit } V_1 \cdot [Fe^{2+}] = 5 \cdot V_{eq} \cdot [MnO_4^-].$$

Il existe d'autres types de dosage

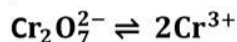
Le dosage en retour et le dosage par substitution.

Principe d'écriture des demi-équations complexes.

Exemple : le couple $\text{Cr}_2\text{O}_7^{2-}/\text{Cr}^{3+}$ en milieu acide

1^{ère} étape : conservation des atomes de chroment sous forme de molécules d'eau.

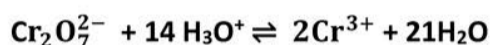
$\text{Cr}_2\text{O}_7^{2-} \rightleftharpoons \text{Cr}^{3+}$. Les atomes de chrome ne sont pas équilibrer, il faut placer le coefficient 2 devant l'ion Cr^{3+} .



Les atomes d'oxygène ne sont pas équilibrés

2^{ème} étape : conservation des atomes d'oxygène

Les atomes d'oxygène excédentaires se retrouvent sous forme de molécules d'eau ; les atomes d'oxygène nécessaires (deux par atome d'oxygène excédentaire) sont fournis par les ions H_3O^+ . Ainsi $\text{Cr}_2\text{O}_7^{2-}$ possède 7 atomes d'oxygène de plus que Cr^{3+} . Il faut donc 14 ions H_3O^+ dans le premier membre :



3^{ème} étape: conservation des atomes d'hydrogène

Elle est déjà faite

4^{ème} étape : conservation des charges

La somme des charges portées par les espèces du 1^{er} membre est +12e- ; celle des charges du 2^{ème} membre est +6e-. Il faut donc ajouter 6 charges élémentaires négatives c.-à-d. 6 électrons au 1^{er} membre :



Oxydoréduction en solution aqueuse

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



COURS DE PHYSIQUE

INTERFÉRENCES MÉCANIQUES(TERMINALE TD/TC)

1- Définition et exemple

On appelle interférence d'onde, le phénomène résultant de la superposition d'au moins deux ondes progressives de même nature et de même fréquence.

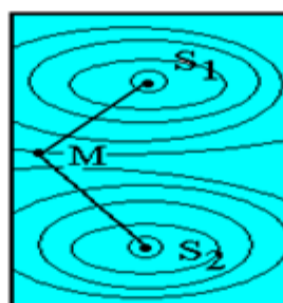
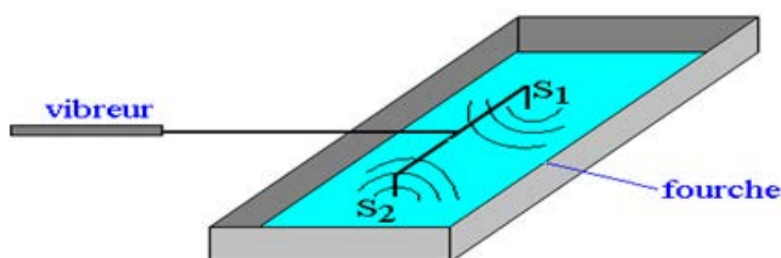
Pour que de telles ondes puissent interférer, elles doivent être cohérentes.

Exemple: **interférence d'onde mécanique à la surface de l'eau.**

Une fourche munie de deux pointes est actionnée par un vibreur de pulsation ω . Les deux points créent en S_1 et S_2 à la surface d'un liquide des ondes qui se propagent. On peut alors observer le phénomène résultant de la superposition de ces ondes.

En éclairage normal on observe à la surface du liquide:

- Dans la zone située entre les sources S_1 et S_2 des lignes de crête en forme d'arc d'hyperbole: Ce sont des franges ou lignes d'interférences.
- En dehors de cette zone des rides circulaires qui s'agrandissent en s'éloignant de S_1 et S_2



On appelle **champ d'interférence** la zone située entre S_1 et S_2 où des lignes stationnaires vibrent.

En éclairage stroboscopique les franges d'interférence sont de deux types: les franges au repos (ensembles de points ayant une amplitude nulle); des franges d'agitation maximales (ensemble des points vibrant avec une amplitude plus grande que celle des sources prises individuellement).

2- Interprétation

2.1 Mouvement d'un point M du champ d'interférence

Supposons $Y_{S1}(t) = Y_{S2}(t) = a \sin \frac{2\pi}{T} t$ à $t = 0$.

Si S_1 vibrait seule, l'équation horaire du mouvement de M serait :

$$Y_{S1M}(t) = a \sin \left(\frac{2\pi}{T} t - \frac{2\pi}{\lambda} d_1 \right)$$

Si S_2 vibrait seule, l'équation horaire du mouvement de M serait :

$$Y_{S2M}(t) = a \sin \left(\frac{2\pi}{T} t - \frac{2\pi}{\lambda} d_2 \right)$$

Lorsque les deux sources vibrent, d'après le principe de superposition des petits mouvements, l'élongation de M à l'instant t est :

$$Y_M = Y_{S1M}(t) + Y_{S2M}(t) = \mathcal{A} \sin(\omega t + \phi) : \text{(les deux vibrations étant de même direction).}$$

$$Y_M = a \sin\left(\frac{2\pi}{T}t - \frac{2\pi}{\lambda}d_1\right) + a \sin\left(\frac{2\pi}{T}t - \frac{2\pi}{\lambda}d_2\right)$$

$$Y_M = a \left[\sin\left(\frac{2\pi}{T}t - \frac{2\pi}{\lambda}d_1\right) + \sin\left(\frac{2\pi}{T}t - \frac{2\pi}{\lambda}d_2\right) \right]$$

D'après la formule $\sin p + \sin q = 2 \cos \frac{p-q}{2} \sin \frac{p+q}{2}$, on en déduit :

$$Y_M = 2a \cos \frac{\pi}{\lambda}(d_2 - d_1) \sin \left[\frac{2\pi}{T}t - \frac{\pi}{\lambda}(d_1 + d_2) \right]. \text{ Il vient que :}$$

$$\mathcal{A} = 2a \cos \frac{\pi}{\lambda}(d_2 - d_1) \text{ et } \phi = -\frac{\pi}{\lambda}(d_1 + d_2)$$

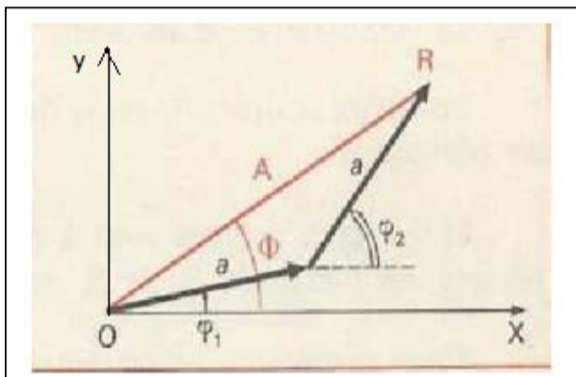
Remarque : on peut à la place de la méthode trigonométrique utiliser la construction de Fresnel.

Les élongations $Y_{S1M}(t)$ et $Y_{S2M}(t)$ sont représentés par des vecteurs de

norme a et d'angle avec l'axe Ox : $\varphi_1 = -\frac{2\pi}{\lambda}d_1$ et $\varphi_2 = -\frac{2\pi}{\lambda}d_2$.

$Y_M(t)$ Est représenté par le vecteur \vec{OR} et a pour expression :

$$Y_M = \mathcal{A} \sin\left(\frac{2\pi}{T}t + \phi\right)$$



A étant la longueur de \vec{OR} , Φ l'angle (\vec{OX}, \vec{OR})

$$A = 2a \left| \cos \frac{\varphi_1 - \varphi_2}{2} \right| = 2a \left| \cos \pi \frac{d_2 - d_1}{\lambda} \right| \text{ et}$$

$$\Phi = \frac{\varphi_1 + \varphi_2}{2} = -\pi \frac{d_1 + d_2}{\lambda} \text{ (à } \pi \text{ rd près)}$$

Lignes ou points d'amplitude maximale

A est maximale si $\cos \pi \frac{d_2 - d_1}{\lambda} = \pm 1 \Rightarrow \pi \frac{d_2 - d_1}{\lambda} = k\pi$

➤ $d_2 - d_1 = k\lambda$

Le lieu des points d'amplitude maximale est constitué par une famille d'hyperboles admettant pour foyers S_1 et S_2 . La valeur $k = 0$ correspond à la médiatrice du segment S_1S_2 . Toutefois ce nombre est limité car :

$$-S_1S_2 \leq d_2 - d_1 \leq S_1S_2 \Leftrightarrow -S_1S_2 \leq k\lambda \leq S_1S_2 \text{ soit } -\frac{S_1S_2}{\lambda} \leq k \leq \frac{S_1S_2}{\lambda}$$

Lignes de repos ou points immobiles

Lorsque l'amplitude est nulle, le point est immobile, au repos. Dans ce

cas $\cos \pi \frac{d_2 - d_1}{\lambda} = 0 \Rightarrow \pi \frac{d_2 - d_1}{\lambda} = \frac{\pi}{2} + k\pi$ ce qui correspond à :

$$d_2 - d_1 = (2k + 1) \frac{\lambda}{2}$$

Le lieu des points au repos est une autre famille d'hyperboles admettant pour foyers S_1S_2 et s'intercalant entre les points d'amplitude maximale :

Ce nombre de points est également limité :

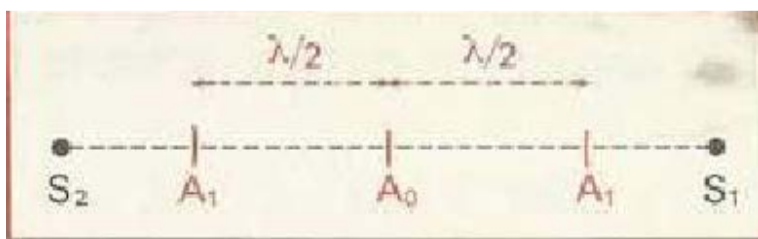
$$-S_1S_2 \leq (2k + 1) \frac{\lambda}{2} \leq S_1S_2 \Rightarrow -\frac{1}{2} - \frac{S_1S_2}{\lambda} \leq k \leq \frac{S_1S_2}{\lambda} - \frac{1}{2}$$

Position des franges par rapport à une source : cas des franges d'amplitude maximale.

$d_2 + d_1 = S_1S_2$ et $d_2 - d_1 = k\lambda$. En faisant l'addition membre à membre, on

obtient $d_2 = \frac{S_1S_2}{2} + k \frac{\lambda}{2}$

Pour $k = 0$, on a M_0 ; pour $k = 1$, on a M_1 et ainsi de suite ; les sommets des points d'amplitude maximale sont séparés d'une demi-longueur d'onde :



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Cartes de visite

Calendriers

Livres

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à robot
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

ITURI

Des anciens chefs de guerre associés à la recherche de la paix

Ces Congolais membres des tribus Lendu et Hema ont été reçus à Kinshasa par le président de la République, Félix Tshisekedi, qui a sollicité leur implication dans le processus visant la paix et la sécurité dans cette partie du pays.

La problématique de l'instauration d'une paix durable et définitive dans la province de l'Ituri a été au centre de l'entretien que le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a eu, le 28 avril, à la Cité présidentielle de la N'sele avec les délégations des anciens seigneurs de guerre des tribus lendu et hema de ladite province. Ces délégations ont été conduites respectivement par Floribert Nzabu Ngabu et Thomas Lubanga.

La démarche a été initiée par le chef de l'État congolais en vue de trouver les voies et moyens pour ramener la paix et la sécurité, de manière durable et définitive, dans la province meurtrière de l'Ituri. Dans cette recherche de la paix, Félix Tshisekedi a décidé d'impliquer les Congolais anciens chefs des groupes armés opérant dans cette partie du pays ainsi que tous les fils et

filles de l'Ituri.

Le chef de la délégation de la tribu Lendu, Floribert Nzabu Ngabu, indiqué que leur rencontre avec Félix Tshisekedi

s'inscrit dans le cadre du souci permanent du président de la République, garant de la nation, d'œuvrer davantage avec toutes les parties concernées pour que

la paix et la sécurité soient ramenées définitivement en Ituri. Il a souligné que le chef de l'État leur a confié, à cette occasion, la mission d'aller sensibiliser tous

pas normal que les filles et fils de cette province continuent à s'entretenir au lieu de mettre à profit toutes ces richesses au bénéfice de la population de cette entité et de tout le pays. Ce dernier a, par ailleurs, indiqué que le président de la République, qui leur a fait remarquer qu'ils ont expérimenté la haine, les a appelés à expérimenter maintenant l'amour. A l'en croire, Félix Tshisekedi a exhorté tous les belligérants à déposer les armes et à œuvrer pour la paix, rien que la paix. Car, a-t-il insisté, sans celle-ci, on ne peut pas prétendre à un quelconque développement.

L'ancien seigneur de guerre, Thomas Lubanga, qui conduisait la délégation Hema, a, pour sa part, avoué que la province de l'Ituri traverse pour le moment une situation catastrophique qui frise le crime contre l'humanité et le génocide. Pour Thomas Lubanga, le chef de l'État, préoccupé par cette situation, les a ainsi invités à échanger sur l'ensemble de la situation sécuritaire en Ituri. Il a affirmé avoir compris les préoccupations du chef de l'État, qui est déterminé à trouver des solutions au problème d'insécurité dans cette province, tout en promettant de réunir tous les éléments permettant au président de la République de prendre les meilleures décisions possibles pour ramener la paix définitive en Ituri.

Lucien Dianzenza



Félix Tshisekedi et les anciens chefs de guerre

EBOLA

Un nouveau cas confirmé à Beni

Au moment où l'actualité sanitaire reste dominée par la pandémie du coronavirus en RDC, l'épidémie d'Ebola dans les provinces de l'Est continue de semer la désolation alors que le pays s'approchait de la fin de cette maladie.



Vaccination contre Ebola

La zone de santé de Beni dans la province du Nord-Kivu a enregistré un nouveau cas confirmé de la maladie à virus Ebola en date du 27 avril 2020. Il s'agit d'une femme de 39 ans résidant dans l'aire de santé de Kasanga, listée comme contact du cas confirmé du 10 avril. Suivie de façon irrégulière pour des raisons sécuritaires, cette femme a commencé à manifester les signes de la maladie le 21 avril avec une période d'exposition allant du 4 au 17 avril. Depuis le début des signes jusqu'au 25 avril, elle est restée à domicile. C'est le 25 avril qu'elle a été admise au site de cantonnement

de Ndindi à Kanzulinzuli.

Elle a été conduite par ambulance au Centre de transit de Beni après l'alerte lancée par les équipes de suivi des contacts de la riposte à cause des signes qui se sont surajoutés. Elle a été investiguée, validée et confirmée positive le même jour, ensuite transférée au centre de traitement de Beni.

Il faut noter que, cette femme a été déchargée non-cas le 20 avril du centre de traitement Ebola de Beni, où elle était internée du 17 au 20 avril. Trente-huit contacts, dont tout le site de cantonnement,

ont été prélistés. Parmi ces contacts, il y a neuf membres de sa famille et trente-trois personnes déjà vaccinées. Le site de cantonnement a été décontaminé le 27 avril et la vaccination autour de ce cas a commencé le 28 avril. Rappelons que depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de trois mille quatre cent soixante-deux, dont trois mille trois cent dix-sept confirmés et cent quarante-cinq probables. Au total, deux mille deux cent soixante-dix-neuf décès ont été enregistrés contre mille cent soixante-dix personnes guéries.

Blandine Lusimana

leurs frères et sœurs de l'Ituri à adopter un même langage, en regardant dans la même direction, pour la réinstauration de la paix et la sécurité en Ituri. « Nous avons accepté la mission que le chef de l'État nous a confiée pour la paix dans notre province », a rassuré Floribert Nzabu.

De son côté, Célestin Mbodina Iribi, également de la délégation de la tribu Lendu, a précisé que le message leur transmis par le chef de l'État a été clair, à savoir qu'Ituri regorgeait d'énormes potentialités et qu'il n'était donc

COVID-19

L'UE dote le Secrétariat technique de la riposte de matériel nécessaire

La dotation de l'UE a été remise par le ministre de la Santé, Dr Eteni Longondo, le mardi 28 avril, à l'Incident Manager du Secrétariat technique de la riposte à la pandémie, à l'esplanade de l'INRB à Kinshasa.

Le don de l'Union européenne (UE) à travers l'OMS est constitué de cinquante motos avec casques, de quatorze mille litres de carburant dont dix mille litres de gasoil et quatre mille litres d'essence, de cinq cent kilos de chlore et d'une photocopieuse. En sus de ces équipements, le don de l'UE remis par son ambassadeur en RDC, Jean-Marc Chataigner, comprend aussi des médicaments, entre autres du paracétamol et trois sortes de cathéters IV. Le chargé de bureau de l'OMS qui a accompagné l'ambassadeur de l'UE à cette cérémonie a profité de cette occasion pour remettre au Secrétariat technique un lot des médicaments pour la prise en charge des malades Covid-19.

L'appui de l'UE vient de s'ajouter à d'autres dotations des organismes internationaux, des personnes de bonne volonté et bien d'autres structures pour soutenir la lutte contre le covid, cette maladie déclarée en RDC depuis le 10 mars. Selon le bulletin quotidien du mardi 28 avril sur la situation épidémiologique de la maladie à Covid-19, le cumul est de quatre cent quatre-vingt-onze cas confirmés. Au total, il y a eu trente décès et cinquante-neuf personnes guéries.

Deux cent treize cas suspects sont en cours d'investigation. Aucun nouveau décès parmi les cas confirmés n'a été notifié. Par contre, le pays a rapporté vingt nouveaux cas confirmés à Kinshasa, épice de la maladie. Trois nouvelles personnes ont été guéries, tandis que trois cent vingt et un patients sont en bonne évolution et cent quatre-vingt-sept échantillons sont testés.

B.L.

GRAND ÉCRAN

Le documentaire « Stop Filming US » en avant-première en Belgique

Organisée ce jeudi 30 avril à l'initiative de l'AfricaMuseum, sous la forme d'un webinar, la projection de la récente réalisation de Joris Postema, tournée à Goma, est prévue à partir de 17h00 et sera suivie d'un débat d'une heure en direct, en sa présence, auquel tout le monde a la possibilité de participer grâce à une inscription préalable à partir du site du musée.

Une programmation initiale prévoyait une avant-première publique de Stop Filming US (Arrêtez de nous filmer en français), le 21 mars 2020, puis viendrait ensuite la projection au musée de Tervuren. Le webinar de ce jeudi à l'AfricaMuseum fera donc office de présentation du film lauréat du festival Movies that matter et tiendra ainsi lieu d'avant-première belge. Ainsi, à défaut de pouvoir s'en tenir au planning précédent, à cause de la pandémie du Covid-19, la proposition du musée tombe à point nommée en cette période de confinement pour la maison de production Doxy Films. En effet, tout l'avantage du webinar est de permettre la tenue d'un débat en direct, en présence du réalisateur Joris Postema, de Ganza Buroko, Nelson Makengo, Renzo Martens et Bambi Ceuppens à la suite de la projection ouvert au public sur inscription préalable obligatoire. Le documentaire dont le tournage a été effectué à Goma pourra donc être vu

en ligne dans le monde entier via le site de l'AfricaMuseum. Le trailer du film que l'on peut voir sur le Net est en français et comporte un sous-titrage en anglais. Quant à la projection du 30 avril, il nous revient que l'AfricaMuseum a opté plutôt pour la version de Stop Filming US sous-titrée en français. Ainsi, une invitation est particulièrement lancée aux Congolais qui peuvent dès lors s'inscrire via le lien suivant : <https://app.livestorm.co/storycatchers/stop-filming-us>. Le musée fait savoir que c'est la condition sine qua non pour prendre part au webinar qui se fera en deux temps. Savoir que la projection du film durera de 17h00 à 18h30. Puis s'ensuivra le débat d'une heure censé se tenir aussitôt la séance cinéma finie, soit de 18h30 à 19h 30.

En ligne jusqu'au 1er mai à 17h00

Par ailleurs, souligne le communiqué de presse envoyé au Courier de Kinshasa, le documentaire ainsi que le débat seront encore en ligne



Un extrait du tournage de Stop Filming US

le lendemain, autrement dit jusqu'au 1er mai 2020 à 17h. Ils seront accessibles via le mail de confirmation d'inscription. Pour peu que l'on puisse dire, le nouveau documentaire du réalisateur néerlandais Joris Postema, nous renseigne l'AfricaMuseum, offre un « éclairage sur les inégalités et les rapports de pouvoir dans la construction des images occidentales sur l'Afrique et les Afri-

cains ». À cet effet, il rappelle en sus : « A l'époque coloniale, les autorités belges et le musée ont participé à la diffusion massive de documents audiovisuels, affiches, photographies, presse ». Ces documents, précise-t-il, « ont marqué durablement la perception sur l'Afrique et les Africains ». Mais le musée a voulu faire amende honorable quitte à s'engager dans une démarche

toute autre. Ce qui est d'autant bien perceptible que « depuis la réouverture en décembre 2018, le musée poursuit le travail de visibilité des voix contemporaines africaines ». Dès lors, renchérit l'AfricaMuseum, « la projection de ce film s'inscrit directement dans la ligne de l'analyse critique du cinéma et des représentations sur l'Afrique ».

Nioni Masela

BOURSE DE LEADERSHIP DESMOND TUTU

La Congolaise Dana Mopulunga parmi les lauréats

La bourse est accordée chaque année par l'African Leadership Institute à des leaders africains émergents exceptionnels. Vingt et un lauréats, âgés de 30 à 39 ans, ont été sélectionnés cette année.

Les lauréats de cette bourse, explique-t-on, démontrent l'incroyable richesse et l'étendue des talents de leadership qui existent chez les jeunes dirigeants africains. Plus de trois candidatures ont été enregistrées cette année en provenance de trente-six pays africains.

Le Programme de bourses de l'archevêque Tutu est un programme phare de développement du leadership de l'African Leadership Institute (ALI). Le programme accueille un groupe d'élite de jeunes leaders africains les plus prometteurs, représentant un large éventail de secteurs. Organisé à temps partiel sur six mois, le programme comprend deux modules d'apprentissage en groupe de neuf jours avec des leaders et des professeurs distingués. Ce sont des ateliers interactifs intensifs; l'un au centre de conférence historique de Mont Fleur (Afrique du Sud) et l'autre entre l'Université d'Oxford et Londres (Royaume-Uni).

Le programme, explique ALI, met l'accent sur l'appren-



Dana Mopulunga

tissage et l'expérience, pas sur l'enseignement, offrant une variété d'occasions d'apprentissage formelles et informelles innovantes pour améliorer les capacités de leadership du candidat. L'accent est également mis sur l'interaction et la rétroaction des pairs. Globalement, il fournit

un environnement unique pour l'auto-réflexion à mi-carrière sur son parcours de leadership dans la transformation de l'Afrique.

Entre les modules, des projets de groupe sont entrepris. L'objectif du projet est que le groupe développe des solutions pour certains des

défis auxquels l'Afrique est confrontée. C'est l'occasion pour les participants de travailler sur la méthodologie de planification de scénario et de la mettre en pratique. De plus, les candidats doivent développer leurs propres projets individuels (en consultation avec leurs mentors) et les soumettre dans un mémoire de fin d'année pour examen par les pairs. A la fin du programme, indique ALI, les boursiers Tutu retournent jouer un rôle actif dans leurs communautés, pays et sphères d'influence respectifs.

Dana Mopulunga, indique-t-on, est la fondatrice et directrice de Bernika Health, une société de solutions de soins de santé qui utilise une technologie innovante pour fournir des solutions de soins de santé aux secteurs privé et public. En outre, elle occupe actuellement le poste de directrice des technologies du groupe Bigradap, une société de TIC basée sur des solutions fournissant des solutions informatiques et de données

innovantes et intégrées en Afrique. La société dispose d'un siège en RDC et d'un autre en Afrique du Sud.

Dana Mopulunga, apprend-on, est une défenseuse de la numérisation en Afrique et de l'identification et de la documentation efficaces et efficientes des citoyens, qui, selon elle, sont impératives pour la croissance et le développement des économies africaines. Elle a un fort intérêt à promouvoir la gouvernance et la durabilité dans les entreprises africaines. Son objectif est de développer des partenariats public-privé pour combler le manque de ressources. En outre, fait-on savoir, elle est passionnée par la redéfinition et l'autonomisation des jeunes femmes d'affaires en Afrique. Dana Mopulunga a siégé et continue de siéger au conseil d'administration d'organisations caritatives. Elle effectue actuellement un master en commerce international du Gordon Institute of Business Science de l'université de Pretoria.

Patrick Ndongidi



REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
 FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'EAU (FDSE)
 FIAE. Réf. CCG : 1127
 Financement : Agence Française de Développement
 B.P : 14138 – Brazzaville
 Tél : 06.628.75.68 / 069489317/055563643
 Email : fdse.congo@gmail.com



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL AOI N° T002-FIAE/PEEDU

Pour l'Acquisition de petits véhicules d'intervention réseau, au profil de LCDE.

Date de publication : Le 29 Avril 2020

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la l'Agence Française de Développement (l'«AFD») pour financer le coût du Projet d'Extension en Zones périphériques et du renforcement du Service d'eau Potable à Brazzaville (PEPS). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement notamment le Fonds d'Investissement et d'Aide à l'Exploitation (FIAE), dont le Fonds de Développement du Secteur de l'Eau (FDSE) est Maître d'Ouvrage délégué, sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du Projet « Acquisition de dix (10) petits véhicules d'intervention réseau, au profit de LCDE ».

1. Le FDSE sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture des dix (10) petits véhicules d'intervention réseau, au profit de LCDE («les fournitures»).

Ces véhicules doivent permettre d'améliorer la productivité de la LCDE et d'aboutir rapidement à une gestion optimisée et efficace de ses interventions sur son réseau de distribution d'eau.

2. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Fonds de Développement du Secteur de l'Eau (FDSE),

Immeuble Soprogi en face de l'ENAM - B.P 14138 Brazzaville, République du Congo - Tel: +242 06 628 75 68 / 06 948 93 17 / 05 556 36 43 - E-mail: fdse.congo@gmail.com, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à la même adresse de Neuf (9) heures à quinze (15) heures, du lundi au vendredi.

3. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de Trois cent mille (300 000) FCFA. Le paiement devra être effectué uniquement sous la forme d'un versement au compte du FDSE N° 30014 00001 01402891201 55 domicilié à Ecobank Congo agence du centre-ville de Brazzaville. Le Document d'Appel d'offres sera alors retiré au FDSE contre remise d'un récépissé.

4. Tenant compte de la situation de confinement dans la plupart des pays, les Documents d'Appel d'Offres complets peuvent être téléchargés directement sur le site de DgMarket. Toutefois aucune offre ne sera reçue sans avoir fourni la preuve de versement de la somme de Trois cent mille (300 000) FCFA dans le compte ci-dessus désigné.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour

Fournitures de l'AFD.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le Lundi 29 juin 2020 à 12h 00. Les Offres doivent comprendre une garantie de soumission pour un montant de Quatre millions (4 000 000) francs CFA.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent le Lundi 29 juin 2020, à 15 h00, à l'adresse suivante : MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE, Rond-point Place de la République (ex CCF), Immeuble Mines et Energie, salle de réunion du Rez de Chaussé) Brazzaville, République du Congo.

8. Les exigences en matière de qualification sont :

1. Situation et performance financière basée sur les formulaires FIN 3.1 et FIN 3.2

2. Expérience basée sur le formulaire EXP - 4.1



OFFRE D'EMPLOI

Position: Consultant superviseur de travaux routiers en milieu forestier tropical

Organisation: Fondation Odzala-Kokoua

Lieu de travail: Parc National d'Odzala-Kokoua, République du Congo

Supérieur hiérarchique: Responsable de flotte

Date de début du contrat: 30 mai 2020

Type de contrat: À durée déterminée (3-4 mois)

Contexte :

La Fondation Odzala-Kokoua (FOK) représente l'Unité de Gestion du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK), République du Congo. La Fondation est directement affiliée à African Parks Network (APN) qui est une ONG qui prend l'entière responsabilité pour la réhabilitation et la gestion à long terme de parcs nationaux en Afrique en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales.

Description du poste:

Le consultant est responsable de la gestion et supervision de la construction de routes au sein du PNOK, et suivre la mécanique des engins lourds sur le chantier. La gestion de la mécanique des engins lourds comprend la supervision des conducteurs, aides-conducteurs, mécaniciens et magasiniers (carburant, lubrifiants et pièces mécaniques). Le consultant est responsable de tous les outils et machines présents sur le chantier. La gestion mécanique des engins lourds comprend l'entretien et la réparation, de façon régulière sur le chantier. Ce poste exige des compétences techniques et de gestion.

Fonctions principales:

- Assumer la responsabilité opérationnelle de la construction de routes et de son personnel sur le chantier.

- Formation continue du personnel technique pour atteindre le niveau d'excellence requis à la construction de routes.

- Mettre en œuvre des systèmes de pratiques optimales, tout en assurant la maîtrise des coûts.

- Mettre en œuvre des calendriers d'entretien des engins et un planning d'utilisation des engins sur le chantier.

- Veiller à la construction et à la livraison rapide des tronçons de route pour assurer le bon fonctionnement du parc en terme de logistique.

- Mise en place de systèmes de contrôle des stocks, et gestion des niveaux de stock minimum et maximum, pour tout ce qui est spécifique à la construction de routes (carburant, lubrifiants et pièces mécaniques).

- Planifier l'achat de stocks et de pièces mécaniques en collaboration avec le Responsable de Flotte.

Capacités, compétences et expérience requises pour le poste :

- Titulaire d'un certificat de formation en terrassement et construction routier.

- Un minimum de 5 ans d'expérience dans un poste similaire.

- Un minimum de 5 ans d'expérience en Afrique, idéalement en Afrique centrale.

- Aptitudes en matière de leadership et de gestion de personnel.

- Compétences techniques en matière d'entretien, de réparation et de construction de routes.

- Aptitude avérée à gérer un chantier dans un endroit isolé en milieu forestier.

- Être capable de planifier longtemps à l'avance et, en même temps, de s'adapter à des circonstances en constante évolution.

- Maîtrise du français (parlé et écrit). Bonne compétences en matière de communication.

- Expérience en gestion, et une bonne connaissance ou expérience en conservation, exploitation forestière, exploitation minière et développement seraient un avantage certain.

- Bon esprit d'équipe et expérience de travailler avec des équipes multiculturelles.

- Faire preuve d'intégrité.

Relations clés: Responsable des Opérations, Responsable de Flotte, Unité de Gestion du Parc, Assistants Responsable des Opérations, Responsable Achats, Responsable des Stocks, Conducteurs, Mécaniciens, Magasiniers.

Comment appliquer: Envoyez votre CV et une lettre de motivation (adressée à Antoine Marchal) à pnok@africanparks.org avant le 15 Mai 2020. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à un entretien.

INTERVIEW

Prosper Loubelo : « Chez-nous, les équipes n'ont pas la culture d'avoir un préparateur physique »

Parti en France pour renforcer ses capacités intellectuelles, l'ingénieur en préparation physique, nutritionnel et mental propose dans cet entretien quelques pistes pour améliorer la performance des athlètes congolais dans les compétitions de haut niveau.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB). Que peut-on retenir de votre formation en France ?

Prosper Loubelo (PL) : J'étais admis à l'Université de Lille en France pour y faire mes études en sciences, santé, technologique mention sciences et techniques des activités physiques et sportives, option : entraînement et optimisation de la performance sportive (EOPS) dans le domaine du suivi des sportifs avec pour spécialité, préparateur physique, nutritionnel et mental. Je dirais que ma formation a fait de moi un ingénieur en préparation physique, nutritionnelle et mentale.

LDB : Que peut-on attendre de vous après toutes ces qualifications ?

PL : Il est vrai que je suis détenteur d'un master en EOPS et d'un autre diplôme universitaire de préparation physique des sports d'équipes. Cela n'est pas bien connu au Congo par le fait que je suis le seul au Congo pour le moment. En outre, vous devez savoir que posséder les diplômes supérieurs, c'est bien mais cela ne signifie rien. Le plus grand problème, c'est savoir s'orienter et être accepté dans le pays pour se faire valoir. Dans mon domaine, il n'y a pas de structures appropriées pour ce genre d'études et de connaissance. C'est à moi de savoir ce que je dois faire.

LDB : Cette formation a-t-elle changé votre façon de voir les choses ?

PL : Quand je suis allé en France, c'était pour augmenter mes capacités intellectuelles pour la maîtrise des enseignements de la préparation physique afin d'étoffer mes cours en qualité de vacataire à l'ISEPS. Du coup, en arrivant à la FSSEP de Lille à la suite des enseignements de la préparation physique, nutritionnel et mental reçus, ma vision a totalement changé en ce qui concerne la préparation physique. En ce sens qu'il n'y a pas que l'enseignement mais il y a aussi la prise en charge individuelle des sportifs et des non-sportifs. La prise en charge des athlètes en qualité d'entraîneur, préparateur physique dans un club, préparateur nutritionnel et mental. En effet, ce

sont des concepts qui n'ont pas assez d'échos dans le pays. C'est dire ainsi que j'ai la responsabilité du développement ou de l'évolution du sport. Je ne le crois pas par simple fait que dans nos structures sportives, ces métiers du sport n'ont pas assez de valeur parce qu'ils sont mal connus de nos dirigeants sportifs. Pourtant la direction technique nationale de la Fécofoot en fait écho. Ce qu'il faut faire, c'est de nous battre pour créer une structure liée à la direction générale des sports par l'entremise du ministère des Sports qui pourra travailler en partenariat avec l'université et le Comité national olympique et sportif congolais ainsi que les fédérations nationales. Ce n'est qu'à partir de là que nous pourrions avoir la main mise sur le développement du sport au Congo en matière de préparation physique qui est un domaine très large et sensible pour l'optimisation de la performance sportive

DB : Parlez-nous du rôle d'un préparateur physique

PL : Le préparateur physique est le responsable de la quantification de la charge d'entraînement. Il a la mission de la vidéo-analyse. Il s'occupe de la condition physique de l'équipe et des sportifs. Il est le responsable du développement des qualités physiques et physiologiques des athlètes. Il s'occupe aussi de la récupération des athlètes après une activité physique. Le préparateur physique a le même but que l'entraîneur, celui d'améliorer la performance. Du coup, il est le premier entraîneur adjoint de l'entraîneur principal ou manager d'un club. Il est très indispensable dans le sport moderne.

LDB : Avec l'arrêt des compétitions, combien de temps faut-il à un athlète pour retrouver son meilleur niveau ?

PL : Il n'y a pas de temps défini où un sportif est appelé à retrouver sa forme après une trêve. Mais plutôt s'arrimer d'un programme proposé par son préparateur physique s'il y en a ou celui de son entraîneur afin de s'entraîner durant cette période pour prétendre revenir avec une bonne forme physique, forme qui sera améliorée par rapport à la période du moment de la fin de trêve.

LDB : Y a-t-il une différence entre ce que vous avez appris et ce qui se passe au pays ?

PL : Ce que je suis allé apprendre est de loin très différent de ce que nous voyons au Congo. Les équipes n'ont pas trop cette culture d'avoir un préparateur physique. Les enseignements de la préparation physique sont très différents de ce qui est enseigné dans nos écoles de formation. Il n'y a pas qu'un seul préparateur physique mais il y a des préparateurs physiques. Chaque préparateur est spécialiste d'une activité. Un préparateur physique chargé de la musculation est différent de celui chargé de la récupération. Un préparateur, c'est quelqu'un qui a étudié dans plusieurs domaines de la science.

LDB : Etes-vous prêts à partager cette riche expérience avec les autres clubs ?

PL : Bien sûr, je suis préparateur physique dans l'Association sportive Otohô d'Oyo. En plus, j'ai participé en ma qualité de préparateur physique à la campagne des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans (U23), en aller et retour, contre le Burundi en mars 2019, où le Congo a éliminé l'équipe nationale du Burundi. C'est une très bonne chose pour moi car ce sera l'occasion d'expérimenter mes nouveaux outils.

LDB : A votre avis, quelles sont les raisons qui font que les clubs congolais finissent les rencontres très épuisés ?

PL : Pour répondre à cette question, je dirai que le match de football regorge de plusieurs facteurs notamment mentaux, physiques, techniques et tactiques, même sociaux. Concernant le domaine qui est ma spécialité, je peux me baser premièrement sur la charge d'entraînement externe et interne imposée aux joueurs. Souvent si les intensités ne sont pas respectées, cela crée des fluctuations énergétiques et des troubles de la condition physique chez les joueurs. Secondo, les problèmes d'acclimatation ou d'alimentation mais le plus souvent, c'est au niveau de la charge d'entraînement que nous pêchons. Ce sujet est tellement vaste et dépend du type de contenus



d'entraînement imposé aux joueurs durant les différentes phases de préparation et la manière de les conduire. Les plus grands soucis, c'est le temps alloué à l'entraîneur et les moyens mis à sa disposition pour la préparation des joueurs.

LDB : Quelles sont les difficultés rencontrées durant votre formation ?

PL : Durant ma formation, j'ai rencontré plusieurs difficultés. Premièrement, je suis allé rencontrer une formation jamais réalisée. Ensuite, j'ai connu des difficultés d'ordre financier. N'étant pas boursier de l'Etat congolais, il fallait jongler avec mon salaire de la Fonction publique pour payer le loyer, la logistique, la nutrition, les droits scolaires, me soigner et nourrir ma famille au Congo.

LDB : L'alimentation joue-t-elle un grand rôle dans la préparation des athlètes ?

PL : C'est le plus grand maillon, la réussite sportive. Souvenez-vous de cet adage : « Un ventre affamé n'a point d'oreille ». De la même manière dont ils ont besoin d'un préparateur physique, les athlètes ont autant besoin d'un préparateur nutritionnel. Chez un sportif

de compétition, l'alimentation permet d'éviter les contre-performances et optimiser les résultats. L'alimentation permet, en outre, l'amélioration des gestes techniques et diminuer les gestes parasites qui sont de gros consommateurs d'énergie. Elle modifie, d'une part, le devenir des nutriments en améliorant leur utilisation afin de retarder l'épuisement des stocks de glycogène. D'autre part, l'alimentation augmente le rendement musculaire tout en multipliant le nombre de capteur de glucose.

LDB : Quels sont, selon vous, les critères à remplir pour qu'un athlète soit au meilleur niveau ?

PL : Il y a en plusieurs. Mais un athlète de compétition doit avoir une très bonne hygiène de vie (pas de consommation d'alcool, manger équilibré et dormir pendant huit heures de temps) surtout en phase de repos. Il faut respecter les règles et les lois du sport, afin de pouvoir demeurer dans la forme de son meilleur niveau. En effet, suivre les conseils de l'entraîneur principal et le programme du préparateur physique mis à disposition s'il y en a. Il faut savoir respecter les phases de récupération.

Propos recueillis par James Golden Eloué

TRIBUNE

Gouverner en temps de Covid-19

L'éruption du Covid-19 à travers le monde n'est pas seulement un défi pour la santé publique. Puisque la pandémie atteint, dans sa déferlante odyssee, les racines de nos manières de vivre au quotidien, elle remet en question leur pérennité devant les incertitudes du lendemain. Bien plus, elle incite à une réorganisation de l'action publique renforcée et adaptée. C'est à une forme de gouvernance d'urgence qu'elle a convoqué les plus hautes instances de gestion de nos Etats.

A l'observateur attentif de la scène qui se joue depuis plus de trois mois au plan international, trois principales caractéristiques de gouvernance signent la ligne de résistance contre la propagation du coronavirus. Elles marquent, à elles seules, l'élan qui mobilise les actions conjuguées des uns et des autres pour aider à sortir de la crise sanitaire.

Il s'agit de la responsabilité, la subsidiarité et de la solidarité. Ces caractéristiques définissent les rapports de gouvernance entre celui qui détient le leadership, d'une part, et le groupe pour lequel s'exerce toute action publique. Au cœur de tout, c'est le sens de la responsabilité qui assume l'acte par lequel toute décision doit être prise chaque fois que la situation l'impose. Si la subsidiarité instaure un type de rapport qui met en valeur la concertation avec des associations et des organisations intermédiaires, la solidarité, comme principe, indique la convergence de tous vers l'unité et l'interdépendance. Ainsi se déploient les modes d'action urgente devant une situation dont personne n'avait prévu ni l'étendue ni les désastres sanitaires et économiques.

Il est vrai que les réponses varient donc

selon les contextes. Aujourd'hui, en ces temps de Covid-19, elles gardent en priorité les types d'exigences sanitaires, économiques et sociales. Chez nous, au Congo, depuis le début de la crise sanitaire, le président Denis Sassou N'Guesso est en première ligne dans le combat contre cette pandémie. Il supervise et coordonne les actions qui doivent être menées sur le terrain. Les dynamiques enclenchées sous l'autorité du chef de l'Etat n'ont cessé de donner à la lutte contre le Covid-19 sa pleine dimension d'exceptionnalité. Qu'il s'agisse de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire, de l'annonce des mesures visant à limiter la propagation de la pandémie, de la mise en place d'une Coordination nationale de gestion de la pandémie de Covid-19, ainsi que de l'établissement de toutes les instances qui l'assistent, de la création d'un Fonds national de solidarité,

nous assistons à l'activation des leviers de gouvernance auxquels notre pays n'était pas habitué. Voilà pourquoi, ces mesures de gouvernance exceptionnelle ne réduisent pas pour autant la pleine action du gouvernement dans son exercice ordinaire. Toutes les initiatives publiques et privées tendent donc à renforcer un dispositif de gestion pour assurer la continuité des services dont le pays a besoin.

Evidemment, chacun pourrait pointer tel ou tel manquement, telle ou telle incohérence. Mais devant une vérité sanitaire qui apporte chaque jour son lot d'informations, il faut avancer avec prudence. Le bon sens devrait au moins l'emporter sur la critique facile et opportuniste. Car gouverner, ce n'est pas seulement prévoir ; c'est surtout, garder l'initiative et agir.

Béline Ayessa